



FAY AUX LOGES 2025

BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS MUNICIPALES · ASSOCIATIONS · INFORMATIONS PRATIQUES



VOTRE ÉVÈNEMENT CULTUREL INCONTOURNABLE :
FAY'STIVAL, 7 ANS DÉJÀ !



1^{ère} édition avec les décors créés par les habitants

SOMMAIRE

P. 4 INFORMATIONS MUNICIPALES

- P.4 Aménagement du territoire
- P.8 Finances, Développement économique, Commerce, Agriculture, Santé
- P.12 Communication, Associations, Fêtes & Cérémonies
- P.16 Culture et Démocratie Locale
- P.20 Jeunesse, Affaires Scolaires et Affaires Sociales
- P.24 Bien vivre ensemble
- P.33 Les infos du Sictom
- P.34 La Communauté de Communes des Loges
- P.35 Office de Tourisme Intercommunal

P. 39 ASSOCIATIONS

- P.54 Annuaire des associations

P. 57 INFORMATIONS PRATIQUES

- P.57 État civil
- P.58 Tarification municipale

Inclus Supplément Mémo 2025 :
Numéros utiles - Services municipaux



CONTACT

Mairie de Fay aux Loges
48, Rue Abbé Georges Thomas 45450 Fay aux Loges
Tél : 02 38 59 57 11
Mail : secretariat45@mairie-fayauxloges.fr
<http://mairie-fayauxloges.fr/>
Facebook : Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations

Graphisme : B. Matrion
Impression : Concordances
Tél. 02 38 69 61 11
Imprimé avec des encres végétales
sur un papier respectant une gestion durable
des forêts.





Chers Fayciennes,
Fayciens,

En ce beau mois d'avril ensoleillé, nous voilà arrivés dans la dernière ligne droite avant la fin de ce mandat. Les élections municipales auront lieu en mars 2026 et à partir du 1^{er} sep-

tembre 2025, nous serons en période de réserve électorale. Aussi, cet édito sera pour moi l'occasion de vous faire un petit récapitulatif de ces cinq années passées, avant notre **réunion publique de bilan** qui se tiendra à la salle des fêtes de Fay aux Loges **le 2 juillet 2025**.

Nous avons commencé notre mandat par deux années particulièrement difficiles. Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire de la COVID avec une succession de périodes de confinement, de fermetures de nos commerces, entreprises, école, la perte ou la maladie d'amis chers et de famille proche, la mise en place du télétravail, de la visioconférence et une prise de conscience d'une nécessité de changer nos modes de vie. Pour autant, tous ces événements n'auront eu que peu d'impact sur la mobilisation de l'équipe municipale et de tous les bénévoles. La mise en place des aides à la population, livraison de denrées, de médicaments, suivi des habitants fragiles et du respect des règles en vigueur, cours à distance pour nos enfants, fabrication de masques en tissu, ouverture d'une épicerie solidaire dans les locaux de la boucherie, et d'un centre de vaccination à la piscine sont autant d'actions de solidarité qui ont été menées par les élus et tous les fayciens. Et c'est pour toutes ces raisons que je suis fier et heureux d'être le Maire de Fay aux Loges.

En terme de travaux, nous aurons, malgré la situation sanitaire de ces deux années, pu voir notre église Notre Dame retrouver son lustre d'antan avec ce clocher majestueux qui nous accueille dès notre arrivée sur le village.

Ce n'est qu'à partir de 2022 que les grandes opérations de rénovations et d'amélioration du cadre de vie débutent. Les travaux de rénovation intégrale du Gymnase Emile Charreire débutent ainsi que la rénovation thermique de la mairie.

La première tranche de l'aménagement de la RD 921 est terminée. Malheureusement, l'épisode de grêle de juin 2022 nous oblige à reprendre la quasi-totalité des toitures des 13 bâtiments communaux fortement impactés.

Suite au déménagement de l'EHPAD dans ses nouveaux locaux fin 2022, nous décidons de racheter, courant 2023, l'ancien bâtiment qui se situe en centre-ville, dont nous n'étions qu'en partie propriétaire, pour en faire une maison médicale communale. Mais nous aurons l'occasion de vous présenter ce projet dont les travaux d'une grande ampleur vont commencer en cette fin d'année 2025.

2023 et 2024 se déroulent sans encombre pour la commune, malgré une conjoncture internationale et nationale compliquée avec la guerre en Ukraine, la dissolution parlementaire et une inflation galopante. Grâce à une gestion financière stricte, nos investissements se poursuivent avec l'installation du city stade, la reprise de quelques voiries, de l'assainissement rocade des carriés ainsi que le poste de relevage dans la ZAC des Loges, la deuxième tranche de la RD 921, et de nombreuses actions en faveur de la jeunesse et des écoles. De plus, la rénovation complète de la maison place Dumain nous a permis d'accueillir deux orthophonistes.

En 2025 et début 2026, les travaux seront nombreux, aussi je ne vais pas vous les citer tous. Toutefois, certains auront un impact important sur la configuration du centre bourg et je ne peux en faire l'impasse : il s'agit du désenclavement de la place du souvenir, de la végétalisation de la Moinerie et de la création de la maison médicale Dumain.

Vous trouverez dans ce bulletin de très beaux articles rédigés par mes adjoints, responsables de services ou présidents d'associations, que je remercie très sincèrement et qui vous feront passer un agréable et instructif moment de lecture.

Je vous donne rendez-vous le 2 juillet 2025 pour notre réunion de bilan, ou lors de nos nombreuses manifestations culturelles et communales.

Prenez soin de vous et à très bientôt.

Amicalement,
Frédéric MURA
Votre Maire

COMMISSION

Aménagement du territoire



Adjoints : Fabrice PELLETIER, Philippe BAUMY
 Membres : Mariline BOUCLET, Yann BOUGUENNEC,
 Vanessa CHABOURINE, Loïc CROCHET, Bruno GODET,
 Anab LEFFRAY, Hervé LHOMME, Bruno THOMAS



L'EAU POTABLE À FAY AUX LOGES

La commune a lancé une étude de son réseau de distribution d'eau potable en 2021, qui s'est terminée en décembre 2024. Une partie du réseau de 52,7 kms est composée de tuyaux en PVC qui avaient été installés avant 1980. Ces tuyaux peuvent se dégrader avec le temps et libérer du chlorure de vinyle monomère (CVM), une substance volatile et cancérigène selon l'OMS.

Depuis 2023, sous le contrôle de l'Agence Régionale de Santé (ARS), la commune a réalisé, dans le cadre de son étude patrimoniale, des prélèvements pour rechercher la présence de CVM dans l'eau distribuée. Les résultats des analyses ont révélé que sur quelques secteurs, le niveau de CVM dépasse la limite réglementaire de 0,5 µg/L. Une trentaine d'abonnés sont impactés dans les secteurs excentrés du centre bourg. Tous les abonnés concernés ont été informés par des élus de la commune et ont reçu des consignes de prudence, notamment de ne pas boire l'eau du robinet. De l'eau en bouteille est distribuée en attendant la réhabilitation du réseau.

Compte tenu de cette problématique rencontrée ponctuellement sur les lieux identifiés, nous avons opté pour un remplacement de la globalité des canalisations en fonction de la connaissance de leur date de pose sur les secteurs impactés. Une 1^{ère} tranche de travaux a débuté en Janvier 2025, le but est de remplacer les 3,3 kms de tuyaux en PVC par des tuyaux en polyéthylène (PEHD) pour un montant de 260 000 €.

Les travaux seront financés en totalité par le budget Eau de la commune car ils n'ouvrent droit à aucune subvention. Une seconde tranche sera aussi réalisée en 2025 sur d'autres secteurs identifiés sur un linéaire de 2,4 kms pour un montant de travaux de 323 000 €.

Pour autant des analyses complémentaires seront lancées durant l'été 2025 afin d'affiner la cartographie des secteurs dont les canalisations seraient susceptibles de relarguer des CVM.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU EAUX USÉES

Ceux-ci font suite au schéma directeur finalisé en 2022, qui a mis en évidence que le réseau de collecte des eaux usées était en mauvais état. Ceci, en grande partie à cause de problèmes d'étanchéité issus principalement de casses de canalisations qui provoquent des entrées d'eaux parasites dans le réseau.

Tout cela au final entraîne des coûts financiers supplémentaires de traitement. Ainsi en Juillet 2024, pour améliorer la performance de notre réseau, la 1^{ère} tranche de travaux a été réalisée dans le quartier des Bourrassières. Une méthode innovante appelé « Chemisage » a été utilisée et a permis de restaurer l'étanchéité de 500 mètres de canalisations d'eaux usées, surtout sans perturber l'usage et sans être obligé de réaliser de gros travaux d'ouverture de tranchées. Le montant de cette 1^{ère} phase des travaux est de 41 000 €, elle a été financée en intégralité par le budget « Assainissement » car aucune subvention n'est accordée pour ce type de travaux. En 2025, il est prévu de réhabiliter d'autres secteurs de la commune.



ROUTES INTERCOMMUNALES

La commune est traversée par des routes départementales, communales et aussi intercommunales dont l'entretien des 18 kms est réalisé par le service Voirie.

Les travaux de réfection des sections les plus dégradées de la route du Chaumontois sont prévus sur le budget de la Communauté de Communes des Loges de 2025, et seront réalisés courant 2025, pour un montant d'environ 310 000 €.

PROJETS SUR 2025

Dans le cadre de l'amélioration de l'état des routes et de la gestion du réseau des eaux pluviales, des travaux de réhabilitation et/ou de création ont commencé en début d'année et se dérouleront sur toute l'année 2025, notamment au niveau de la rue de la Verrerie pour un montant de 52 000 €, rue du Moulin d'Aveau pour un montant de 34 000 €.



Sont prévus également des interventions sur certaines portions fortement dégradées comme rue du Petit Port (pour un montant de 32 000 €), sur le chemin communal desservant le lieu-dit « La Doronde » (projet en cours d'étude), sur une section très dégradée située au lieu-dit « Fonds de Nestin » (pour un montant de 52 000 €), et également sur le chemin piétonnier reliant le parking de la salle de Fêtes au Groupe Scolaire (pour un montant de 6 500 €).



ÉCLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL

Dans le cadre de l'amélioration des infrastructures et pour répondre aux exigences du classement actuel du club, nous avons entrepris la rénovation de l'éclairage sportif du stade pour les terrains d'entraînements.

Cette initiative visait à remplacer les équipements installés en 1973, vétustes, ayant des panes à répétitions et surtout énergivores, par une technologie plus efficace.

Les 8 anciens projecteurs sont remplacés par des projecteurs LED hautes performances. Ils vont offrir une meilleure qualité d'éclairage et une efficacité énergétique

supérieure en réduisant la consommation par deux. Le montant de cette rénovation est de 27 000 €.

AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Après une longue période de tests et prise en compte des doléances des riverains, l'aménagement sécuritaire sur la rue Ponson du Terrail et rue des Maillets sera réalisé cette année suite à la dernière phase de tests.



Le but des aménagements est de créer 14 places de stationnements supplémentaires sur la voirie afin de redonner aux trottoirs leur utilité initiale, c'est-à-dire dédiés aux piétons, mais aussi :

- de créer 2 écluses et 2 chicanes avec une zone limitée à 30 sur ces portions en entrée et en sortie de centre bourg rue Ponson du Terrail,
- pour la rue des Maillets de créer deux zones de deux places de stationnement.

Ces aménagements représentent un coût de 23 000 €.

Une étude de faisabilité est en cours pour évaluer la possibilité d'aménager et de sécuriser l'entrée de la commune au niveau de la route de Sully la Chapelle.

DÉSENCLAVEMENT DE LA PLACE DU SOUVENIR, DERRIÈRE L'ÉGLISE

La place et la nouvelle voie s'appelleront désormais Rue du Souvenir. Les travaux vont permettre de relier l'ancienne place en impasse à la rue du Général de Gaulle, avec une voie à double sens de circulation et des trottoirs sécurisés pour la circulation des piétons. La végétalisation sera importante et du mobilier urbain sera installé créant ainsi une liaison directe, agréable et paysagée, vers la place du marché et les commerçants.

De nouvelles places de parking : sur l'ancienne place et la nouvelle voie, 26 nouvelles places seront à disposition soit 50% de plus qu'à ce jour. Les travaux devraient démarrer avant l'été pour se terminer à l'automne.



Moyenne sur 3 ans
2021-2023
Source : Comptages
Département

TRAFIC TOTAL

POIDS LOURDS

RD921*	ENTRÉE FAY	7 391	299
D11	ROUTE DE TRAINOU	2 541	140
D11	ROUTE DE CHATEAUNEUF	1 880	86
RD921	ROUTE DE SULLY	1 814	145
D709	ROUTE DE DONNERY	1 043	39
D9	ROUTE DE VITRY	1 445	63

* À noter l'impact fort de l'accident au Pont de juillet 2021 à janvier 2023 : baisse constatée de 25%

COMPTAGE DU TRAFIC

Source : nos radars pédagogiques en moyenne par jour

MAIRIE ENTRÉE	1 914
MAIRIE SORTIE	1 859
A CHENAL ÉCOLES ENTRÉE	1 014
A CHENAL ÉCOLES SORTIE	880
PÔLE ENTRÉE	990
PÔLE SORTIE	820
NESTIN ENTRÉE	197
NESTIN SORTIE	166

Chaque quinzaine nous avons un reporting du trafic (nb de véhicules, vitesse moyenne, journal des excès de vitesse / jour-heure), globalement et sur chacun de nos radars, nous constatons que ce sont **15% des véhicules qui sont en excès de vitesse.**

Toutes ces informations sont régulièrement fournies à la Gendarmerie.

Une attention particulière est portée sur la Rue A Chenal où la vitesse est limitée à 30km/h.

LA VITESSE DANS NOTRE COMMUNE

Nous vous rappelons l'importance de respecter la vitesse autorisée en zone urbaine. La circulation des enfants, des piétons et des cyclistes est fréquente, et chaque geste compte pour assurer leur sécurité.

En roulant à 50 km/h au lieu de 70 km/h, vous réduisez non seulement le bruit, mais vous augmentez également vos chances de réagir à temps en cas d'imprévu. En effet, chaque mètre compte : une vitesse réduite peut faire la différence entre un freinage efficace et un accident tragique.

Entre 50 et 70 km/h, la distance d'arrêt est multipliée par 2.

À 50km/h, la distance d'arrêt est de 25 m, à 70 km/h, elle est de 49 m.

Ensemble, faisons de nos rues un endroit plus sûr pour tous. Respectons les limites de vitesse et protégeons nos concitoyens ! Merci de votre compréhension et de votre engagement pour la sécurité de tous.

VITESSES MOYENNES CONSTATÉES

MAIRIE ENTRÉE	43,5 KM/H
MAIRIE SORTIE	42,1 KM/H
A CHENAL ÉCOLES ENTRÉE	43,1 KM/H
A CHENAL ÉCOLES SORTIE	42 KM/H
PÔLE ENTRÉE	31,4 KM/H
PÔLE SORTIE	34,7 KM/H
NESTIN ENTRÉE	49,7 KM/H
NESTIN SORTIE	51,9 KM/H

REVÉGÉTALISATION DU TERRAIN DE LA MOINERIE : UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE CENTRE BOURG EN 2025

Le terrain de la Moinerie va se transformer grâce à un ambitieux projet de revégétalisation.

À partir du mois d'avril, les travaux d'aménagement se dérouleront en deux phases. La première phase consistera à créer des cheminements qui seront adaptés aux personnes à mobilité réduite et à préparer le sol pour les futures plantations, prévues à l'automne 2025.

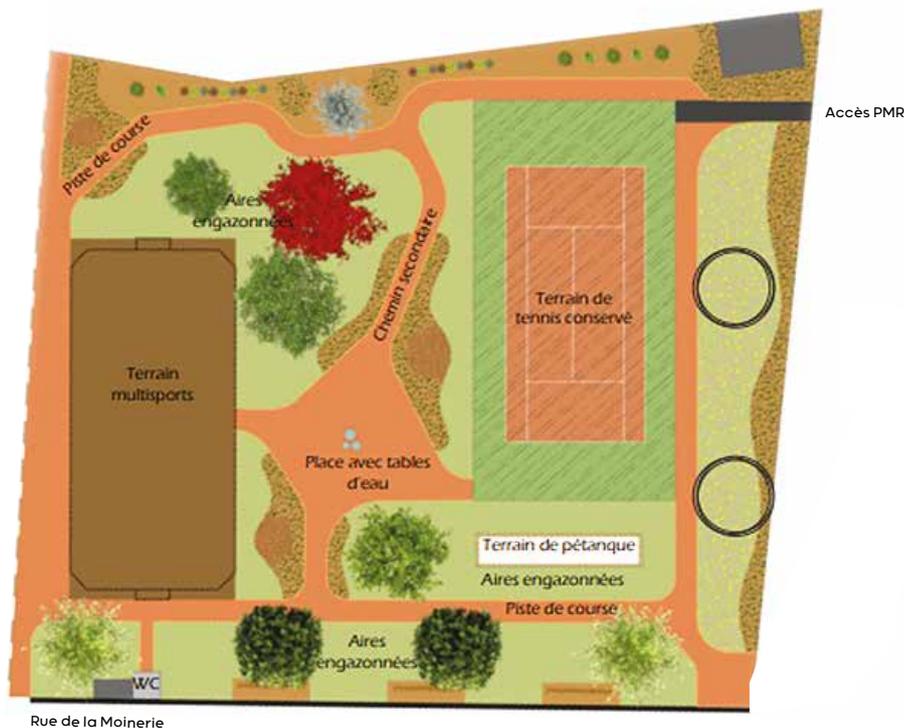
L'objectif est de créer un espace intergénérationnel et adapté à tous où sport, loisir et détente cohabiteront harmonieusement. Le terrain de tennis et le city stade seront intégrés et une piste de course sera aménagée au pourtour du site. Un terrain de pétanque et des zones engazonnées avec du mobilier (des bancs, des tables, une fontaine) permettront aux usagers de profiter librement de l'espace. Un WC va être installé.

La sécurité sera une priorité, avec l'interdiction de circulation et de stationnement des véhicules pour garantir la liberté et la sécurité de tous.

Au cœur de ce projet, la végétation jouera un rôle central. L'aménagement prévoit des chemins courbes, de grandes zones engazonnées et des massifs ondulants pour créer des espaces intimes ou ouverts.

Une palette végétale diversifiée, comprenant des arbres fruitiers, des arbres de haute tige, des arbustes, graminées et vivaces, évoluera au fil des saisons. Les végétaux ont été choisis pour leur résistance à la sécheresse et leur faible besoin en entretien. Des plantes mellifères et des arbustes à fruits comestibles avec un paillage en plaquette forestière favoriseront la biodiversité. Les arbres apporteront ombre et fraîcheur en été.

Ce jardin public sera un lieu de rencontre et d'échange pour tous les âges, offrant une expérience renouvelée à chaque saison. Ce sera un véritable poumon vert au cœur du tissu urbain, propice à la détente et aux activités de plein air.



COMMISSION

Finances, Développement économique, Commerce, Agriculture, Santé



Adjoints : Gérard HUET, Marianne HUREL
 Membres : Jacques ABBO, Philippe BAUMY,
 Aline MERIAU, Christelle TESSIER



COMMERCES ET ARTISANAT

Nous sommes ravis de vous présenter l'offre commerciale dynamique et variée de notre commune, elle contribue à la qualité de vie de tous ses résidents. Grâce à la diversité des commerces et des artisans, vous trouverez tout ce dont vous avez besoin à proximité de chez vous.

UNE OFFRE COMMERCIALE RICHE ET VARIÉE

- **Épicerie «Panier Sympa»** : Votre épicerie de quartier qui propose des produits frais, idéale pour vos courses quotidiennes.
- **Café Tabac Presse** : Un lieu convivial pour se retrouver, prendre un café ou acheter vos journaux et magazines préférés.
- **Fleuriste** : Pour toutes vos occasions, notre fleuriste vous offre une belle sélection de fleurs et de compositions florales.
- **Boulangerie-Pâtisserie** : Savourez des pains artisanaux et des pâtisseries faites maison, parfaits pour vos petit-déjeuner, goûters et autres moments festifs.
- **Boucherie-Charcuterie** : Des produits de qualité pour vos repas, avec un service personnalisé et des conseils de professionnels.
- **Salons de Coiffure** : Avec deux salons à votre disposition, profitez de coupes et de soins adaptés à tous les styles.
- **Notre opticien « Cécile Optique »** : Capable de tester votre acuité visuelle et de conduire une évaluation exhaustive de votre acuité, une très large gamme de montures est à découvrir.
- **Le nouvel Espace Bien Etre** : Ouvert depuis le 1^{er} février, soins, relaxation, massages... Pour prendre bien soin de vous.
- **Restaurants** : Deux établissements vous accueillent que ce soit pour un repas en famille ou un repas entre amis.
- **Food Trucks** : Retrouvez nos Food trucks les dimanches soirs, ainsi que les mardis, mercredis et vendredis soirs, pour des repas variés et gourmands sur le pouce.
- **Carrefour Contact** : Un supermarché qui vous propose une large gamme de produits, avec des horaires d'ouverture étendus pour plus de flexibilité.

Sans oublier la société Facility's de services à domicile agréée par l'État pour du service à domicile : ménage, repassage, jardinage, « Aux Fées des Loges » avec ses activités de rebouteux et magnétiseur, ventes de minéraux, bougies, encens et bijoux en pierre.

Cette offre commerciale, riche et de qualité, est un atout majeur pour notre commune. Elle permet de soutenir l'économie locale tout en favorisant la convivialité et le lien social. Les horaires d'ouverture étendus de nos commerces vous permettent de faire vos courses à votre convenance, tout en privilégiant la proximité.

NOS ARTISANS, TOUT UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS À NOS PORTES

Nos artisans sont nombreux dans tous les secteurs (mécanique avec 2 garages, le bâtiment pour tous les dépannages, gros travaux de rénovation, d'embellissement, d'agrandissement). Ce sont des professionnels expérimentés et ils sont présents dans notre commune. Beaucoup sont référencés sur le site de la Mairie ou présents dans le bulletin municipal

Nous encourageons tous les habitants à soutenir nos artisans et commerçants locaux. En choisissant de consommer local, vous contribuez à dynamiser notre économie et à préserver la diversité de notre offre commerciale.

PRENDRE SOIN DE VOUS ET DE VOS ANIMAUX

Notre offre de santé, déjà riche grâce à la présence de nombreux professionnels, est renforcée par une pharmacie et un vétérinaire, assurant ainsi le bien-être de tous.

NOS AGRICULTEURS

L'agriculture et ses produits dérivés : Lait, Miel, Légumes, Légumineuses, Fromages de Chèvres et produits laitiers, colis de viande d'agneaux, volailles... On a tout à notre porte !

En 2024, le secteur agricole du Loiret a fait face à des défis significatifs. La production de blé a été en baisse, le maïs a bénéficié d'une pluviométrie importante qui a joué favorablement sur les besoins et donc les coûts en irrigation. Les prix globalement restent volatils et bas, influencés par des conditions climatiques imprévisibles et par le contexte géopolitique actuel ; la Russie utilise aussi l'alimentation comme arme sur les marchés. Le colza, quant à lui, voit ses cours stagner, impacté par une concurrence accrue. Du côté de la viande et du lait, les prix ont augmenté mais les éleveurs doivent composer avec des coûts de production en hausse.

Cette situation d'effet de ciseau sur les prix constitue une incertitude permanente qui pèse sur les agriculteurs et rend anxiogène toute prévision. Les aléas météorologiques notamment les sécheresses et les inondations, continuent de peser sur les rendements. Tout cela rend la situation économique des agriculteurs de plus en plus précaire. La résilience du secteur sera mise à l'épreuve dans l'avenir.

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune des professionnels de l'agriculture dynamiques, motivés et entreprenants qui privilégient les circuits courts. Pour préserver notre patrimoine rural, leur assurer la pérennité de leurs exploitations et leur permettre de continuer à se développer, le bon réflexe : consommons local !



Ces interviews mettent en lumière l'aspect chaleureux, convivial et complémentaire du marché de Fay aux Loges, qui joue un rôle important dans la vie sociale de ses habitants et complète harmonieusement chaque semaine l'offre de nos commerçants sédentaires. Chaque génération y trouve son compte, que ce soit pour l'aspect pratique, la qualité des produits ou simplement pour rencontrer les gens du village et prendre le temps d'échanger.

JEANNE, 75 ANS

Jeanne, venez-vous souvent au marché de Fay aux Loges, quel est votre ressenti ?

Jeanne : Oui, j'y vais presque chaque semaine. Ce que j'aime particulièrement, c'est la convivialité. C'est un vrai moment de rencontre. Les commerçants sont toujours agréables, ils connaissent bien les clients et prennent le temps de discuter. Cela fait un bien fou, surtout quand on est un peu seule à la maison.

Et concernant l'offre des commerçants ?

Jeanne : L'offre est plutôt variée, et j'apprécie surtout les produits bio. J'ai tendance à privilégier des produits locaux et sains, et ici, j'ai l'impression de trouver ce que je cherche. Par exemple, il y a un stand de légumes bio que je fréquente régulièrement.

Le marché joue-t-il un rôle dans la vie sociale de la commune ?

Jeanne : Oui, absolument. C'est un vrai point de rencontre. Pas seulement pour les produits qu'on y trouve, mais aussi pour échanger. Je crois que ça renforce le lien social ici à Fay-aux-Loges. C'est agréable de retrouver les gens de la commune dans un cadre si chaleureux et comme les commerçants ambulants sont présents depuis longtemps, on se connaît bien !

SOPHIE, 33 ANS, Maman de deux enfants en bas âge, dont un en poussette

Sophie, en tant que maman, comment trouvez-vous le marché de Fay aux Loges ?

Sophie : C'est vraiment pratique. Le marché est à taille humaine, donc je peux facilement me déplacer avec mes enfants. Ils aiment beaucoup voir les produits frais et l'été ils peuvent goûter les fruits ! L'ambiance est très conviviale et on se retrouve souvent entre mamans et leurs enfants.

Qu'en est-il de l'offre de produits ?

Sophie : C'est une offre bien équilibrée entre produits frais, locaux et bio. Je trouve des fruits et légumes bio que j'apprécie particulièrement, mais aussi des produits plus traditionnels qui me permettent de compléter les courses pour la semaine. C'est un vrai atout pour une famille comme la mienne et on a tout sur place, charcuterie, viande poissons, fromages, miel...

Diriez-vous que le marché joue un rôle social pour vous, en tant que maman ?

Sophie : Oui, clairement. Le marché est un lieu où je peux échanger avec d'autres parents, rencontrer des voisins et discuter avec les commerçants. C'est une petite bulle de convivialité au cœur de la commune. Et les enfants s'amuse aussi, c'est donc un moment agréable pour toute la famille.



TÉMOIGNAGES LE MARCHÉ DE NOTRE COMMUNE

PIERRE, 42 ANS

Habitant de Sully la Chapelle

Pierre, vous venez aussi régulièrement au marché, quel est votre avis sur ce dernier ?

Pierre : Il y a un bon équilibre entre l'offre traditionnelle et des produits plus bio, ce qui me permet de faire mes courses de manière diversifiée. Le tout dans une ambiance plutôt détendue. Et on a la chance d'avoir une poissonnerie !

Vous avez mentionné les produits bio, qu'en pensez-vous ?

Pierre : J'apprécie particulièrement la sélection de produits bio. Les producteurs locaux sont toujours présents et la qualité est au RDV !

Qu'est-ce que vous en pensez de la convivialité des commerçants ?

Pierre : Ils sont tous vraiment accueillants. Ce n'est pas du commerce à la chaîne ici, on se sent écouté et bien traité. Certains me conseillent même sur des produits que je ne connaissais pas. Ils prennent vraiment le temps de répondre à nos besoins.

LA SÉCURITÉ DE TOUS

En prenant le temps de connaître ces dangers, qu'ils soient naturels (incendie, inondation, tempête) ou d'origine humaine (accidents de circulation, transport de matières dangereuses, pollution...), vous pouvez mieux vous préparer et protéger votre famille et vos biens.

Ensemble, anticipons et agissons pour un avenir plus sûr !

Nous vous invitons à consulter notre DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs.

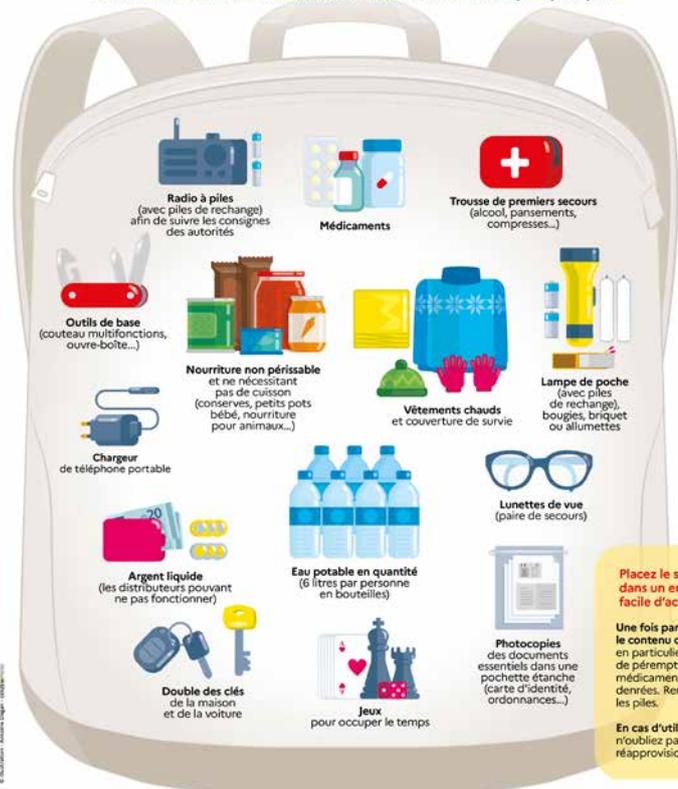
Retrouvez le DICRIM en flashant le QrCode.



Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus épuisantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

FINANCES

ZOOM SUR NOTRE PISCINE COMMUNALE : FRÉQUENTATION EN HAUSSE EN 2024 !

+ 2 455 entrées par rapport à 2023 soit des recettes en hausse à hauteur de 36 495 €

47 % des entrées sont des fayciens



Cet équipement communal présente chaque année un déficit financier. Néanmoins, l'équipe municipale et les employés s'attachent à conserver et à optimiser ce lieu accessible à tous, à tarif compétitif afin de permettre une activité ludique au sein de la commune.

RÉHABILITATION DE L'ANCIEN EHPAD



L'équipe municipale œuvre toujours pour aménager l'ancien Ehpad en maison de santé DUMAIN et en appartements. À ce jour, le cabinet d'études AVENSIA a été choisi pour accompagner la commune au choix d'un cabinet d'architecte. La commission a choisi de travailler avec le cabinet Atelier POINVILLE. Nous communiquerons régulièrement sur l'avancée de cette réhabilitation.

LA TAXE FONCIÈRE À FAY AUX LOGES

ZOOM SUR LE CALCUL DE CET IMPÔT

C'est l'administration fiscale qui fixe les règles de calcul.

Qui la paye ? La taxe foncière est payée par toute personne qui est propriétaire au 1^{er} janvier d'un appartement ou d'une maison.



LE CALCUL

$$\text{Valeur locative de votre bien} \times \text{Taux d'imposition de la commune}$$

La valeur locative correspond au niveau de loyer annuel théorique que votre bien pourrait produire s'il était loué. Elle est réévaluée chaque année par l'Etat et si des modifications interviennent sur votre bâti.

QUEL SONT LES TAUX SUR FAY AUX LOGES ?

L'équipe municipale s'était engagée en 2020 à ne pas augmenter les impôts.

	Taux Fay aux Loges	Taux moyen Loiret (45)	Taux moyen France
TFB	42,19%	47,96%	39,42%
TFNB	68,84%	46,68%	50,82%

TFB : taxe sur le foncier bâti - TFNB : taxe sur le foncier non bâti

Les recettes de la taxe foncière pour 2024 pour la commune sont de 1 623 173 € soit 39 % des recettes de fonctionnement.

D'autres recettes fiscales sont perçues par la commune comme l'attribution de compensation de la taxe d'habitation versée par le Département à la suite de la suppression de la taxe d'habitation. Les recettes fiscales représentent environ 1 940 000 €.

COMMISSION

Communication, Associations, Fêtes & Cérémonies



Adjointe : Aurore YANG
Conseillère déléguée aux associations :
Christelle TESSIER

Membres : Jean-Philippe Lecointe, Solène Mennequier,
Pascal Petitpierre



Municipalité et associations, une ambition commune : animer et dynamiser notre village !

Fay aux Loges est un village où il fait bon vivre, notamment grâce à un tissu associatif riche et dynamique, des événements festifs qui rythment l'année et une communication locale qui favorise le lien social. Cet article vous propose un tour d'horizon de ces éléments essentiels à la vie de notre commune, en mettant en lumière les moments forts de l'année et les opportunités de participation pour chacun.

LE DYNAMISME ASSOCIATIF : UN ATOUT MAJEUR

Le tissu associatif de Fay aux Loges est particulièrement riche et diversifié, offrant des activités pour tous les âges et tous les goûts. Des associations sportives aux associations culturelles, en passant par les associations de loisirs, chacun peut trouver une activité qui lui convient.

Retrouvez-les en intégralité dans les pages dédiées de ce bulletin et n'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations sur leurs activités et leurs modalités d'inscription.

Plusieurs nouvelles associations ont récemment vu le jour dans la commune, témoignant de l'engagement des habitants et de leur volonté de proposer de nouvelles activités, et d'autres ont tiré leur révérence.

Parmi ces nouvelles associations, on peut citer :

- **Faÿstorique** : Cette association œuvre pour la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine local.
- **AS RESPIRER** : Cette association sportive propose des activités d'entretien et d'expression avec de la gym douce Tai Chi Chuan, de la gym douce Qi Gong et de la gym douce séniors.
- **Vivre les échecs - La Clairière** : Cette association de Loury propose une dizaine de dates sur notre commune afin promouvoir et enseigner le jeu d'échecs en tant qu'activité conviviale et sportive.

ASSOCIATIONS AYANT CESSÉ LEURS ACTIVITÉS



• **Mental Art Magie** : l'association connue pour son festival de magie et ses contributions à la promotion des arts magiques dans la région, a récemment annoncé la cessation de ses activités sur la commune. L'association a passé le flambeau à un nouveau bureau lors de sa récente assemblée générale.



• **Le CATM** : l'association des anciens combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (CATM) de Fay aux Loges a récemment annoncé l'arrêt de ses activités sous sa forme actuelle. Cette décision, n'est pas synonyme de disparition, les adhérents ont rejoint l'UCD « Union des combattants de Donnery » afin d'entretenir le devoir de mémoire et de participer activement aux diverses commémorations sur nos deux communes.



• **Prim'sport** : cette association proposait des stages multisports pour les jeunes pendant les vacances scolaires en mettant en avant les valeurs du sport et le plaisir de la pratique.

LA COMMUNICATION AU CŒUR DU VILLAGE

Une communication efficace est primordiale pour maintenir le lien entre les habitants et les acteurs de la vie locale. À Fay aux Loges, plusieurs outils sont à votre disposition, retrouvez-les dans l'encadré ci-contre !



LES FÊTES ET CÉRÉMONIES : DES MOMENTS DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

Les fêtes et cérémonies rythment la vie de notre village et sont des occasions privilégiées de se retrouver et de partager des moments de convivialité. Parmi les événements importants organisés par la municipalité, on peut citer :

- **8 mai** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- **22 au 25 mai** : Fay'stival (voir page 18) et la fête du canal, et ses ateliers participatifs
- **27 avril** : Commémoration Journée du souvenir des victimes de la déportation
- **21 juin** : Fête de la musique
- **14 juillet** : Fête nationale
- **13 septembre** : Forum des associations
- **11 novembre** : Commémoration de la victoire du 11 novembre 1918
- **5 décembre** : Journée en hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- **Novembre** : ateliers participatifs de décoration de Noël
- **13 décembre** : Animations de Noël avec feu d'artifice

Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent, même pour une heure ou deux, à la réussite de ces événements ! L'agenda se remplit également grâce aux nombreuses manifestations organisées par les associations, bravo à elles !

La communication, les associations, les fêtes et les cérémonies contribuent à créer un esprit communautaire fort à Fay aux Loges. Nous encourageons chacun à participer activement à la vie de notre village et à s'investir dans les initiatives locales. Par envie ou simple curiosité, quel que soit votre âge, n'hésitez pas à vous laisser tenter, la bonne humeur est garantie !

RESTEZ INFORMÉS !



En mairie (48 rue Abbé G. Thomas) **ou au Pôle intergénérationnel** (22 rue A. Chenal) : rencontrez les agents administratifs, les élus et consultez les affiches et flyers à votre disposition.



Le site internet de la mairie (mairie-fayauxloges.fr) : une mine d'informations pratiques (démarches administratives, contacts utiles, etc.) et d'actualités, disponible à tout moment.



Les panneaux d'information : retrouvez Le Faycien, les horaires du Cinémobile et les affiches des principaux événements de la commune.



Le panneau d'affichage lumineux : situé à l'angle de la rue de l'enfer de la rue Georges Thomas, il relaie les informations importantes.



Les pages Facebook : un moyen rapide pour retrouver les événements et les actualités, accessible sans compte Facebook.
- Fay aux Loges en ligne - Evénements et animations
- Fay'stival



IntraMuros : application mobile gratuite pour rester informé sur l'actualité de la commune et des alentours. C'est vous qui choisissez les informations qui vous intéressent à recevoir en notification ! (<https://www.intramuros.org/fay-aux-loges/>).



Le Faycien : « papier jaune » disponible chaque mois en mairie et chez les commerçants. Il contient l'agenda des manifestations, les dates à retenir, les informations communales... Pour le recevoir par mail, rendez-vous sur le site de la mairie, rubrique La mairie et vous > Communication > Restez informés



Bulletin municipal annuel : véritable trait d'union entre la mairie et vous, il informe sur les projets municipaux, les événements à venir et les actualités des associations.

Nous vous encourageons à consulter régulièrement ces supports et à faire part de vos suggestions pour améliorer la communication locale.

FAY AUX LOGES ET SES JEUNES TALENTS CACHÉS...

Certains jeunes fayciens se distinguent au-delà de notre territoire, dans des disciplines ou domaines variés. Pour les mettre à l'honneur, en voici quelques portraits... Nous nous associons à la fierté de leurs parents et proches. Bravo à eux !



CLÉMENCE LEE-BENGLOAN

Depuis plusieurs années dans la classe de Madame Pourriot, professeure de Lettres, au collège de la forêt à Trainou, les élèves de 3^e étudient le devoir de mémoire et la citoyenneté comme fil conducteur de l'année scolaire. Enquête mémorielle autour de l'histoire tragique du jeune Édouard Wajnryb, sensibilisation des plus jeunes, sorties historiques, et autres chansons sont étudiées par les élèves.

Dans le cadre des projets soutenus par la Fédération Nationale André Maginot, la professeure propose à un(e) de ses élèves de rédiger un devoir récapitulatif l'ensemble des travaux menés autour de la mémoire nationale et de la Shoah et d'en faire une analyse personnelle sur le racisme, l'antisémitisme et la façon dont la société lutte contre ces fléaux.

C'est ainsi que l'an dernier, Clémence, toute jeune faycienne habituée aux cérémonies commémoratives et sensible à l'histoire, a eu un véritable déclic en rédigeant consciencieusement ce travail de 4 pages qui lui était demandé. « Dans trois ans nous aurons le droit de vote... ». Clémence remporte alors au niveau national, le premier prix individuel dans la catégorie collège, pour la 31^e édition du Prix de la Mémoire et du Civisme de la Fédération Nationale André Maginot.

« Ce n'est pas qu'un chapitre de cours d'histoire de l'année de 3^e... » rapporte-t-elle.

Aujourd'hui en classe de Seconde, Clémence souhaiterait s'orienter dès l'année prochaine vers une grande école militaire. « C'était une chance d'avoir pu travailler sur le sujet de la Shoah pendant 1 an ».

L'ensemble des élus salue son engagement tellement important de nos jours, la remercie pour l'élan d'espoir qu'elle nous inspire, et lui souhaite toute la réussite qu'elle mérite pour la poursuite de ses études. Rencontrez Clémence lors de la commémoration du 8 mai cette année à Fay aux Loges.

Les années précédentes, d'autres élèves ont également reçu des prix dans le cadre de projets de classe menés par Mme Pourriot :

- pour l'année scolaire 2022-2023, les élèves, dont des Fayciens, ont reçu le prix Annie et Charles Corrin ;
- pour 2021-2022, ils ont été récompensés par le prix Ilan Halimi.

Bravo à eux !



MAXIME ARTHEBISE

La France, la Belgique, la Hongrie, le Portugal... à seulement 14 ans, Maxime se dévoue entièrement pour sa passion pour le Jet Ski et ne recule devant rien. Prêt à tout, l'aventure ne lui fait pas peur pour atteindre le haut niveau.

Maxime est monté pour la première fois sur un jet ski à l'âge de 3 ans et il a commencé ses entraînements à 7 ans, se créant petit à petit un parcours digne des plus

grands. Débordant d'ambitions, il travaille sans relâche dans le but d'accéder à un niveau lui ouvrant des portes en direction d'une carrière sportive regorgeant d'aventures et de compétitions.

Depuis deux saisons, il participe à plusieurs championnats, où il décroche de belles places en Ski Junior 1^{er} au championnat Belge, 2^e au championnat de France, où il figure dans le top 5 parmi les adultes, 2^e au Championnat d'Europe, 3^e au Championnat du monde.

Cette année, la Fédération Française Motonautique l'a remarqué et le propose au Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative, pour le faire reconnaître comme Sportif de Haut Niveau. En 2025, ce jeune Faycien à l'avenir sportif prometteur reprendra sa saison d'entraînements en avril et concourra de nouveau au championnat d'Europe...

Pour plus d'informations et suivre son parcours :
Facebook : Team MaxExtrem
Instagram : maxxteam300



EVAN SUTRA

Evan Sutra a commencé le Qwan Ki Do à 4 ans en loisir au club de Châteauneuf-sur-Loire, où ce sport est devenu une passion.

Depuis ses 6 ans, il a évolué dans différents clubs du département, et a commencé les compétitions, où il a remporté de multiples titres, dont plusieurs fois Champion de France et 2^e d'Europe. Aujourd'hui, Evan a 17 ans et est déjà champion régional, champion de

France en technique et en combat et vice champion d'Europe combat en équipe.

Ce jeune Faycien a été promu « athlète de l'année » pour la commune de Châteauneuf-sur-Loire après une superbe saison en 2024. Evan a obtenu le quatrième grade juste avant la ceinture noire. Il est qualifié pour la coupe de monde junior 2025 en Italie et vient de rejoindre l'équipe de France pour la coupe du monde adulte 2026 en Roumanie. Un rêve qui s'accomplit.



ZOOM SUR JE T'AIDE, UN PEU, BEAUCOUP

L'association Je t'Aide, un Peu, Beaucoup (JAPB) est une association faycienne à but non lucratif créée dans le but de récolter des dons et financements pour les redistribuer au travers d'actions humanitaires.

C'est ainsi que Mathieu 21 ans et son père M Séva, après avoir préparé leur voiture, recherché des sponsors et collecté des dons, ont participé au raid humanitaire organisé par Nomad raid en février 2024 au Maroc. Pour cette aventure en 2025, ils ont parcouru 7000 km en 14 jours depuis Fay aux Loges jusqu'au Maroc. Une aventure père/fils qui leur a permis, grâce aux généreux donateurs de Fay aux Loges entre autres, de distribuer 80kg de dons (vélos, kits de soin, hygiène, gants, méthodes de lectures, vêtements, jouets...).

«Nous avons également participé à un repas solidaire et à une plantation de palmiers dattiers. Nous avons également fait une distribution de matériel pour les hôpitaux et sinistrés du tremblement de terre de 2023 dans la région de Ouarzazate. Cette aventure était très forte en émotions avec les enfants, à qui nous donnions des petites choses et qui nous remplissaient de bonheur par leur sourire.»

Nous remercions tous nos partenaires, sans qui l'aventure n'aurait pu se faire : Le Salon d'Emilie de Fay, le garage Mon garage & ma pièce auto de Sandillon, Orléans Sud Auto, Full Cover, Nexxytire de Meca Tronic à Fleury, l'atelier du Pare-Brise, Intersport, la Banque Populaire et la mairie de Fay aux Loges.

De futurs projets sont en réflexion, affaire à suivre !

CONCOURS PHOTO 2024

Nous tenons à vous remercier pour vos contributions au concours photos « Fleurs et pollinisateurs 2024 ». Chacun d'entre vous a immortalisé les petits moments que nous offre la nature dans toute sa diversité, sa beauté et sa fragilité.

Après le visionnage par le jury des 109 photos prises par les 15 participants, 12 clichés ont été choisis, ils ont été récompensés lors de la journée du patrimoine, par une entrée à l'Arboretum des Grandes Bruyères à Ingrandes. Nous adressons un bravo particulier à Rémi JAYAT, 7 ans pour la diversité, la qualité de ses photos et sa sensibilité à capturer des moments si précieux.

Les photos nous montrent bien la diversité des insectes participant à la pollinisation. Tous ces acteurs sont d'un intérêt vital et maintiennent une stabilité à nos écosystèmes.

Moins d'insectes, c'est moins de fruits, moins de graines, moins de variétés de plantes et c'est toute la chaîne alimentaire du vivant qui en sera perturbée à plus ou moins longue échéance.

Les insectes et leurs habitats sont essentiels, notre destin est lié au leur.

Les prairies de fleurs sauvages, le chant des grillons et des sauteuses, les envolées de papillons, le chant des oiseaux, tout cela est bien agréable et encore bien réel dans notre commune. Nous sommes privilégiés d'avoir une telle variété de paysages et une campagne aussi belle. C'est notre patrimoine naturel, c'est à notre porte, c'est chez nous.

Ces dernières années, la biodiversité décline silencieusement à un rythme alarmant.

La perte de la biodiversité, ce n'est pas anodin. La dégradation des espaces naturels et la destruction de la flore et de la faune qui s'ensuit, à des conséquences négatives importantes sur le sol



et ses fonctions, notamment sur l'absorption, le filtrage, la dépollution de l'eau et le captage de CO2. Moins de stockage de carbone dans le sol, c'est une augmentation du réchauffement climatique par excès des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le changement climatique modifiant les conditions de vie du vivant, est lui-même source de la mutation et de la disparition de la biodiversité. Les deux crises sont liées et s'accroissent mutuellement, c'est une boucle de rétroaction positive ; ainsi nous ne sommes plus à l'abri de réactions climatiques extrêmes.

Nous avons tout à gagner à renouer avec la nature, à connaître, à comprendre, à aimer, à préserver, à laisser s'exprimer toutes ces vies végétales et animales ; notre climat, notre nourriture et notre qualité de vie en dépend. Rester en contact avec la nature contribue à notre bien-être, à notre santé et nous apporte équilibre et apaisement.

La prise de conscience de nos relations avec la nature, la réduction de nos impacts négatifs sur le vivant, accroîtra la diversité des espèces, garantira la pérennité de notre patrimoine naturel, préservera notre existence et notre futur. Soyons de bons ancêtres.

GAGNANTS DU CONCOURS PHOTOS « FLEURS et POLLINISATEURS 2024 »

ADULTES :

Aysel RUIZ, Carotte sauvage.
Émilie DELHOMMEL, Abeille sur passiflore.
Flora ASSADI, Abeille qui butine.
Marie-Pierre TESSIER, L'osmie.
Stéphanie LANCELLE, Cétoine dorée.
Isabelle TURBAN, Volucelle sur Coquelourde.
Mélodie LE GOFF, Papillon Myrtil.
Cléophrée HENRY DECORMEILLE, Eristale.
Alain LEROY, Hélophile sur Nielle des blés.

Olivier HENRY, Abeille au jardin.

Jôël LIEGARD, Diptères sur fleur de sarrasin.

ENFANTS :

Rémi JAYAT, 7 ans, Déraeocoris (punaise) sur camomille des teinturiers.
L'ensemble des photos est visible à cette adresse :
<https://mairie-fayauxloges.fr/developpement-durable>

COMMISSION

Culture et Démocratie Locale



Adjoint : Bruno GUYARD

Membres : Jacques ABBO, Anne BOUQUIER,
Marie COSTA, Hervé LHOMME



LA MÉDIATHÈQUE DE FAY AUX LOGES

Grâce au travail des bénévoles passionnés, dorénavant soutenus par 2 employées de la mairie, notre médiathèque a fait peau neuve pour rendre toujours plus agréable votre venue !

De nouveaux meubles ont été installés pour créer un espace plus ouvert et plus lumineux, où petits et grands peuvent circuler plus facilement. Un espace est maintenant dédié aux plus jeunes avec des livres accessibles et des poufs. L'agencement général a également été revu pour plus de cohérence : au centre de la bibliothèque se trouvent tous les

ouvrages jeunesse (documentaires, albums, romans, bandes-dessinées, mangas), et derrière, tout autour, les romans, romans policiers, et documentaires pour adultes.

Merci à Benoît, Danièle, Danielle, Eleanor, Françoise, Mallorie, Marie-Annick, Marie-Do, Monique, Pascal, Radjadasse et Sylvie pour leur engagement bénévole et à Laura et Jézabel pour leur soutien.

Merci également à Isabelle, Lise, Marie Claude et Sylvie qui ont cessé leur engagement après s'être beaucoup investies.



Des livres et des voix

Aux vacances de printemps 2024, en partenariat avec CICLIC (Agence régionale du Centre Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique), la bibliothèque a organisé, pour la seconde année consécutive, une action dans le cadre de l'opération « Des livres et des voix ».

Une quinzaine de jeunes de la Maison des jeunes a participé à ces deux journées au cours desquelles ils ont notamment pratiqué la lecture à haute voix d'un livre de Jean Claude Mourlevat - « L'enfant océan » - accompagnés par une actrice conteuse et animatrice qui leur a appris à bien poser leur voix et articuler.





SALON DU LIVRE 4^{ÈME} ÉDITION

Le Salon du Livre de la commune s'est déroulé le dimanche 7 avril 2024. Vous êtes très nombreux à être venus y rencontrer des auteurs et autrices issus de toute la région Centre-Val de Loire. Les amateurs de romans, de littérature fantasy, de poésie, de romans policiers, ou même encore de romans historiques ou de bandes-dessinées, avaient tous de quoi satisfaire leur passion pour la lecture. Le jeune public n'était pas en reste avec une belle place dédiée à la littérature jeunesse.

Les visiteurs ont également pu participer à différentes animations gratuites qui leur étaient proposées : calligraphie arabe et japonaise, atelier lecture ou encore atelier dessin. Pour cette édition, 2 spectacles se sont également partagés la scène de la salle des fêtes pour le grand plaisir de tous.



Petits et grands ont eu la chance de pouvoir échanger avec Mme Bernadette Després, la célèbre illustratrice de « Tom-Tom et Nana », qui nous a une nouvelle fois fait l'honneur de sa présence. Cette grande dame de la littérature pour enfants nous a quittés en novembre dernier, et nous souhaitons évidemment lui

rendre hommage ici, tant pour son œuvre que pour sa gentillesse et sa simplicité. Elle faisait preuve d'une immense générosité avec son public à chaque salon du livre.

LES RÉFÉRENTS DE QUARTIER POUR ÉCHANGER ET FAIRE AVANCER



Rencontre avec Romain Leroy, référent de quartier du Centre-Ville. Il partage cette fonction avec Pascal Coudyser pour le secteur du centre-ville depuis plus d'un an et nous avons souhaité lui donner la parole.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous proposer en tant que référent de quartier ?

J'aime le principe d'apporter de l'aide aux gens, en repérant les choses qui dysfonctionnent sur le territoire et pouvoir, le cas échéant, les signaler rapidement à la Mairie pour faire en sorte que chacun se sente bien dans la commune.

Je suis aussi réserviste communal au cas où il y aurait une grosse catastrophe dans la commune comme c'était le cas lors des inondations de 2016.

Comment concevez-vous votre rôle justement ?

Je me situe dans l'optique de rendre service, je ne me considère pas comme le « chef » du quartier, mais comme un citoyen lambda qui peut apporter son concours au bien vivre ensemble à Fay aux Loges. Les gens du lotissement où j'habite me posent des questions. C'est toujours cordial.

Qu'en attendez-vous ?

Rien de spécial. Je sais que la Mairie ne peut pas tout faire ou tout repérer. Donc j'essaie modestement d'apporter ma contribution. Même si je ne suis pas beaucoup sollicité, je trouve que les cafés de quartier sont importants pour favoriser le dialogue entre élus et citoyens. C'est bien pour informer les habitants des projets en cours et d'entendre leurs questions.



VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIERS

CENTRE-VILLE

· Pascal Coudyser :
p.coudyser-referent.centre.fay@orange.fr
· Romain Leroy :
leroy.romain@neuf.fr

NESTIN/ROUTE DE SULLY

· Jean-Louis Rumeau
referent.nestin.fay@free.fr
· Patrick Herscovici
patrick.herscovici@orange.fr

HAUTE CROIX/COURIE

Jean Rosier
jeanmrosier@orange.fr

GOURDET/MAISONS PAVÉES/ BOUARDERIE

· Jean-Bernard Bardot
jeanbernard.bardot@gmail.com

DESBROSSE /GARE/ BINOCHÉ

Pas de référent pour le moment, avis aux volontaires !? Chaque habitant peut devenir référent d'un quartier : pour cela il suffit d'adresser sa demande à la Commission « Culture et Démocratie locale » ou de se porter volontaire le jour d'une réunion !

Quelques chiffres

5 cafés de quartier
30 personnes en moyenne
+ de 80 points abordés

Vous pouvez retrouver les comptes-rendus des cafés de quartier sur le site internet de la Mairie - rubrique « La mairie et vous ».

LE FAY'STIVAL 2024

EN IMAGES



**Le FAY'STIVAL,
c'est 3 jours
de fête
au centre
du village
pour tous
les publics**



**Le FAY'STIVAL,
c'est 15 spectacles
de théâtre, danse,
musique et arts de
la rue pour plus de
1500 spectateurs !**



**Le FAY'STIVAL,
c'est aussi
35 bénévoles et
tout un village
mobilisé pour
vous accueillir.**



Rendez-vous du 22 mai au 25 mai 2025 pour la 7^e édition !



Une salle de cinéma itinérante unique en France, à la rencontre des spectateurs de Fay aux Loges, un mercredi par mois. Le Cinémobile, c'est une programmation d'actualité et un projet culturel d'animations et de rencontres en faveur de la vitalité des territoires.

DES SÉANCES POUR TOUS !

Le Cinémobile offre une fois par mois, une programmation variée de films récents (comédies, blockbusters, films d'auteur...). Un film est plus particulièrement destiné au jeune public, aux familles, selon des horaires adaptés. Une programmation est aussi pensée pour donner envie aux publics seniors, disponibles en après-midi, de venir au cinéma. Les 15/25 ans ne sont pas en reste, car le Cinémobile est partenaire des dispositifs Yep's et Pass Culture. En 2024, 1106 entrées ont été enregistrées à Fay aux Loges.

DES SÉANCES DÉDIÉES AUX PUBLICS SCOLAIRES



En complément de ces séances destinées au tout public, le Cinémobile organise des séances spécifiques dédiées aux scolaires notamment à travers le dispositif d'éducation à l'image, « Ma classe au cinéma », qui propose un vrai parcours au cours de l'année. En 2024, 53 entrées ont été enregistrées dans le cadre scolaire..

UN CINÉMA CLASSÉ ART ET ESSAI

Le Cinémobile accueille tous les cinémas, des succès populaires aux films d'auteurs. Le Cinémobile est ainsi une salle de cinéma classée Art et Essai, reconnue pour la qualité de sa programmation et de son projet culturel. Tous les mois, le Film « Coup de cœur » met en avant un film fort, moins médiatisé qui mérite pourtant l'attention des spectateurs, parfois en version originale sous-titrée.

UN INSTRUMENT EN FAVEUR DE LA POLITIQUE CULTURELLE LOCALE

Des séances spéciales sont organisées dans l'année en partenariat avec la municipalité et/ou des acteurs locaux. C'est par ce biais que Ciclic* entend participer à l'animation culturelle locale et faire du Cinémobile un lieu propice aux rencontres avec des réalisateurs et des professionnels du cinéma, aux débats autour des questions de sociétés, bref, un lieu ouvert sur le monde et ses enjeux. En 2024, la Mairie et Ciclic ont organisé, en juin, un débat avec des agriculteurs locaux et l'association Terre de liens à la suite de la projection du film « La Ferme des Bertrand » récemment Césarisé. En octobre, un des producteurs (orléanais) du film « All We imagine as Light », soutenu par Ciclic*, Grand Prix à Cannes 2024, est venu échanger avec les spectateurs sur les coulisses de la préparation du film.

UN ÉQUIPEMENT TOUT CONFORT ET ACCESSIBLE

Le Cinémobile offre des conditions optimales pour profiter des projections : sièges tout confort, chauffage ou climatisation selon les saisons, qualité de l'image et du son digne des meilleures salles fixes. Cet équipement ERP est accessible aux personnes à mobilité réduite et est équipé d'un matériel et d'un équipement individuel permettant aux personnes malentendantes, malvoyantes et aveugles de profiter pleinement des films en version audio-décrite ou avec amplification sonore.

* Le Cinémobile est une initiative gérée par Ciclic Centre-Val de Loire, agence régionale pour le livre et l'image, soutenue par le Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Retrouvez la programmation et les dates de passage sur le site www.cinemobile.ciclic.fr

Retrouvez-les sur Facebook : [Ciclic.RegionCentre](https://www.facebook.com/Ciclic.RegionCentre)

YEPS

Avec Yep's, votre place au Cinémobile à 4€.

COMMISSION

Jeunesse, Affaires Scolaires et Affaires Sociales



Adjointe : Magali BLANLUET
 Conseillère déléguée : Anne BOUQUIER
 Membres : Stéphanie AUBAILLY-GRON, Marie COSTA,
 Bruno GODET, Bruno GUYARD, Marianne HUREL,
 Pascal PETITPIERRE

La municipalité accorde une importance capitale à l'épanouissement et au bien-être de nos enfants et de nos jeunes. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer sur les différents services mis en place et leur orientation politique.

Notre vision politique pour l'enfance et la jeunesse repose sur plusieurs axes forts :

- **L'accès à des activités de qualité pour tous**
 Nous nous engageons à offrir des solutions diversifiées et adaptées aux besoins de chaque enfant et adolescent.
- **Le développement de l'autonomie et de la citoyenneté**
 Nous encourageons la participation des jeunes à la vie locale et soutenons les initiatives favorisant leur autonomie et leur esprit critique.
- **La lutte contre les inégalités**
 Nous veillons à ce que chaque enfant et chaque jeune, quelles que soient ses origines sociales ou son parcours, ait les mêmes chances de réussite.
- **Le partenariat avec les acteurs locaux**
 Nous travaillons en étroite collaboration avec les associations, les établissements scolaires et les autres institutions pour proposer une offre éducative et de loisirs riche et cohérente.

La municipalité de Fay aux Loges est pleinement investie dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Nous sommes convaincus que l'avenir de notre commune se construit avec nos jeunes, et nous mettons tout en œuvre pour leur offrir un environnement propice à leur épanouissement.

La municipalité prévoit en 2025 d'engager des travaux d'agrandissement de l'accueil de loisirs afin d'offrir des espaces plus modernes et adaptés aux besoins des enfants.

Magali BLANLUET
 2^{ème} adjointe,
 déléguée à la Jeunesse,
 Affaires Scolaires et Affaires Sociales

LES SERVICES MUNICIPAUX DÉDIÉS À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

ENFANCE

- **Service Famille Jeunesse**
 Un guichet unique pour toutes les questions relatives à l'enfance et à la jeunesse, proposant des informations, des conseils et des orientations.
- **Accueil de loisirs (périscolaire et extrascolaire)**
 Des activités ludiques et éducatives pour les enfants scolarisés, pendant les temps périscolaires (matin, soir et mercredi) et les vacances scolaires.
- **Restaurant scolaire**
 Des repas équilibrés et de qualité, préparés dans le respect des règles d'hygiène et de nutrition.
- **Portail Famille**
 Un outil numérique permettant aux parents de gérer les inscriptions aux différents services et de suivre l'actualité des activités.
- **Écoles maternelle et élémentaire**
 Un enseignement de qualité, dispensé par des équipes pédagogiques compétentes et engagées.

ADOLESCENCE

- **Maison des jeunes**
 Un lieu d'accueil et d'animation pour les adolescents, proposant des activités variées et favorisant les échanges et les initiatives.
- **Soutien aux projets jeunes**
 Un accompagnement et un financement pour les projets portés par les jeunes, afin de les encourager à s'investir dans la vie locale.

ATSEM



Ça roule chez les ATSEM !

Améliorer sa posture, augmenter sa mobilité, favoriser une assise dynamique, protéger et soulager son dos... C'est désormais possible avec l'acquisition de nouvelles chaises professionnelles de la petite enfance. Ce matériel est devenu indispensable dans toutes les missions des Agents Territoriaux Spécialisés en Ecole Maternelle.

C'est confortablement installées que chacune de nous peut :

- assister les enfants de sa classe pour les différentes tâches éducatives de la journée : attacher le manteau, des chaussures, son pantalon... et aller vers l'autonomie.
- répondre aux besoins de sécurité affective et d'hygiène des enfants.
- apporter son aide auprès des enseignantes en ce qui concerne les apprentissages lors des ateliers.
- assurer l'entretien du matériel et du mobilier de sa classe aux vacances.

Et en mesure de prévention supplémentaire toute l'équipe recevra une formation sur les gestes et posture très prochainement.

C'est parti pour rouler vers de nouvelles aventures auprès des enfants de l'école maternelle en 2025.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le Restaurant scolaire de Fay aux Loges s'engage dans la démarche **Mon Restau Responsable®**.

C'est un outil destiné à aider les structures de restauration collectives à s'engager dans une démarche de progrès. Il permet de valoriser les bonnes pratiques existantes et de définir de nouvelles pistes d'amélioration en associant toutes les parties prenantes.

Mon Restau Responsable® favorise les échanges entre les différents acteurs de l'alimentation d'un territoire, participant ainsi à la mise en place d'une dynamique territoriale pour une alimentation saine et durable.

Mon Restau Responsable® a été créé par la Fondation Nicolas Hulot et le Réseau Restau 'Co, qui sont Co-dépositaires de la marque.



Cela veut dire quoi concrètement pour vous sur Fay aux Loges ? Une séance publique s'est déroulée le jeudi 14 novembre et 11 engagements de progrès ont été pris :

Bien-être des convives

- Inscrire annuellement chaque agent du restaurant scolaire à une formation.
- Réaliser la réfection des toilettes garçon.
- Réaliser une enquête de satisfaction annuelle.
- Mettre en place des ateliers éveil au goût 1 à 2 fois/an.

Assiette responsable

- Réaliser une animation annuelle avec un producteur ou un artisan de proximité.
- Servir des pains spéciaux 2 fois/an.

Eco-gestes

- Valoriser le surplus alimentaire en permettant la mise à disposition à prix réduits des repas restants de la restauration scolaire via la plateforme « Too good To go ».
- Mettre en place un outil de suivi des déchets alimentaires : pourcentage poids livraison/poids déchets alimentaires.
- Investir dans des ustensiles de service pour faciliter le portionnable.

Engagement social et territorial

- Échanger avec d'autres restaurations collectives 1 fois/an.
- Mettre en place un livret d'accueil pour les stagiaires

Rendez-vous dans 2 ans pour évaluer les progrès de ces engagements.

MAISON DES JEUNES

LA CUISINE : PIÈCE « CENTRALE » DE LA MAISON DES JEUNES

Une fois par mois, les mercredis midis et vendredis soirs, mais également durant les vacances scolaires, les adolescents de la commune peuvent se retrouver à la MJ pour un bon repas partagé, et animé !

Soirée raclette, quizz musicaux et autres apéritifs dinatoires, il y en a pour tous les goûts. La cuisine, et tout son matériel, étant à disposition des jeunes, on peut régulièrement y sentir une odeur de crêpes, pancakes ou autres brownies, et ce tout au long de l'année !

La Maison des Jeunes accueille les jeunes fayciennes et fayciens, de 11 à 17 ans du lundi au vendredi, de 16h30 à 19h (12h à 19h les mercredis), mais également pendant les vacances scolaires.



Il existe également, au sein de la MJ, le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ). Les adolescents volontaires et motivés ont ainsi la possibilité de proposer et mettre en place différents projets autour de la jeunesse, accompagnés par la collectivité.

Un exemple concret, la réalisation des espaces sans tabac autour des écoles de la commune, inaugurés en novembre 2024, ou la participation à la collecte de la Banque alimentaire. De nombreux autres projets sont en cours de réflexion !

MAISON DES LOGES

UNE ANNÉE SPORTIVE À LA MAISON DES LOGES

Cette année 2024 fut sportive pour la Maison des Loges, dans le sillon des Jeux Olympiques Paris 2024. Les enfants ont donc participé à de multiples activités sportives et de nombreux projets, dont deux majeurs : En route pour Paris 2024 et Savoir rouler à vélo (SRAV).



En Route pour Paris 2024

Tous les midis de janvier à juin, l'ensemble des classes de l'école élémentaire ont pu pratiquer un sport figurant aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Le tout avec une cérémonie d'ouverture où la flamme olympique a parcouru la cour de l'école pour atterrir à la Maison des Loges.

Savoir rouler à vélo (SRAV)

Les équipes d'animation et enseignantes, en lien avec UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique), ont piloté un programme national pour apprendre aux enfants en élémentaire à comprendre et conduire un vélo. Plus loin encore, les enfants des classes de CM2 ont même simulé une sortie sur la route avec une vingtaine d'encadrants (enseignants, élus, agents municipaux, parents bénévoles) durant laquelle leur comportement et leur maîtrise à vélo ont été évalués. Une vraie réussite tant dans l'organisation que dans les performances des enfants ! Le projet se poursuit en 2025 !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Anne BOQUIER
Conseillère déléguée

Baptiste LANOUX
Travailleur social

UNE COMMUNE SOLIDAIRE AU CŒUR DE TOUS LES ÂGES

Notre commune, soucieuse du bien-être de tous ses habitants, déploie de nombreuses actions en faveur des personnes âgées, des plus vulnérables et des familles.

UN ACCUEIL DE PROXIMITÉ :

Baptiste LANOUX, travailleur social, vous accueille au CCAS pour vous accompagner dans vos démarches. C'est un accueil personnalisé qui vous permettra d'être informé sur vos droits, et orienté vers les différents services d'action sociale partenaires.

HORAIRES :

Du lundi au jeudi de 9h à 17h & le vendredi de 9h à 16h

POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Notre CCAS est à l'écoute des personnes en difficulté et propose des aides financières, alimentaires et administratives. Il travaille en étroite collaboration avec les associations locales et les services sociaux du département pour offrir une prise en charge globale et adaptée à chaque situation.



- **Aide alimentaire** : une distribution alimentaire est assurée en lien avec la banque alimentaire du Loiret sur critère d'éligibilité une fois par semaine. Sur ce lieu, des bénévoles sont à votre écoute et peuvent donner des conseils en matière alimentaire. Des ateliers de cuisine sont organisés en fonction des légumes livrés mensuellement par la ferme biologique de la Chenaie, installée sur notre commune.

- **Aides financières** : chaque mois le conseil du CCAS composé de 8 élus de la commune et de 8 bénévoles se réunit pour étudier les demandes des habitants qui rencontrent une difficulté ponctuelle. Il ne s'agit pas de se substituer aux aides du département mais de venir en complément et soutenir chacun dans la gestion de son budget pour faire face à des situations difficiles et imprévues. Le travailleur social avec un élu constitue un dossier social et financier qui viendra à l'appui de cette demande.

- **Logement social** : les logements sociaux sont des logements à loyer modérés, attribués sous condition de ressource. Il y a plusieurs bailleurs sociaux sur la commune. Le CCAS peut constituer les dossiers et soutenir les candidatures en commission d'attribution.

- **Plan canicule et événements climatiques exceptionnels** : Le CCAS est chargé du référencement des personnes vulnérables sur demande. Il vous permet de vous faire recenser sur un registre confidentiel. En cas de déclenchement d'une alerte par le préfet, vous serez appelé pour prendre de vos nouvelles et recevoir éventuellement la visite d'un bénévole en cas de nécessité.

POUR LES PLUS JEUNES

- **Aide aux loisirs des enfants** : Le CCAS peut vous accompagner lors de l'inscription de vos enfants dans une activité proposée sur la commune ou lors des départs en classe de découverte organisés par les écoles.



- **Mission locale** : Une permanence relais de la mission locale est organisée à la maison des jeunes. Un référent de la Mission Locale accueille nos jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire sur rendez-vous, pour construire avec eux un parcours de vie vers l'autonomie professionnelle.

POUR TOUS



- **Bus Numérique** : Un bus du département vient sur notre commune 2 mercredis matin par mois. Le bus France-service aide et accompagne à la réalisation des démarches administratives et accès aux services public. Infos à l'affichage.

- **Actions ponctuelles** : Des ateliers numériques sont proposés gratuitement aux habitants sur inscription, prochainement atelier « bienvenue à la retraite ».

LOIRET, TERRITOIRE SOLIDAIRE - WWW.LOIRET.FR - FIER D'ÊTRE SOLIDAIRES

POUR NOS SENIORS

- **Téléassistance** : Ce service permet d'avertir 24h/24h une centrale d'écoute téléphonique pour demander de l'aide. Le CCAS vous aide à instruire le dossier et aide financièrement son installation en fonction des ressources.

- **Portage de repas** : En lien avec la DEA (Donnery Espace Accueil), nous pouvons permettre ponctuellement ce service aux personnes âgées ou en situation de handicap temporaire ou permanent. D'autres prestataires peuvent être sollicités en cas de besoin.

- **Animation** : Chaque année pour les plus de 63 ans une animation est organisée à l'occasion des fêtes de fin d'année, spectacle repas ou goûter. Pour ceux qui ne peuvent pas s'y déplacer, un colis est proposé pour agrémenter un repas en famille.



- **Conseils et assistance** : Le CCAS s'engage à rencontrer des seniors confrontés à des situations conflictuelles qui peuvent être qualifiées d'abus de faiblesse. Parmi les dossiers abordés on trouve : les travaux mal exécutés ou non conformes, le démarchage abusif, ou encore le non-respect des délais de réflexion lors d'achats ou de travaux à domicile. Plusieurs cas sont ainsi traités chaque année, cela peut aller du conseil jusqu'à l'accompagnement pour solliciter le conciliateur de justice ou la gendarmerie pour déposer une plainte.

COMMENT BÉNÉFICIER DES SERVICES DU CCAS ?

Pour bénéficier des services proposés par le CCAS, il suffit de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Les démarches sont confidentielles et adaptées à chaque situation.

Le CCAS, c'est :

- **Un lieu d'écoute et de conseil** : Le CCAS est un lieu où chacun peut trouver une oreille attentive et des conseils personnalisés.

- **Un réseau de partenaires** : Le CCAS travaille en étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux (associations, services sociaux, etc.) afin de proposer une offre de services complète et adaptée aux besoins des habitants.

- **Une dynamique de solidarité** : Le CCAS est un lieu où se construit une dynamique de solidarité, grâce à l'engagement des bénévoles et des agents municipaux.

En conclusion, le CCAS de Fay aux Loges est un acteur incontournable de la solidarité locale.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à le contacter au 02 38 56 99 42 ou à vous rendre en mairie.

BIEN VIVRE ENSEMBLE



L'entretien de notre commune est l'affaire de toutes et tous

L'arrêté municipal 2024/297 rappelle à tous les propriétaires et leurs représentants (locataires, gérants, gardiens) l'obligation d'entretenir

trottoirs, caniveaux et devants de porte. Un geste simple pour une commune plus sûre et agréable.

POURQUOI CET ENTRETIEN ?

- **Sécurité et accessibilité** : un trottoir propre et dégagé, c'est la garantie d'un passage sûr pour tous, notamment les personnes à mobilité réduite.
- **Prévention des inondations** : des caniveaux dégagés assurent un bon écoulement des eaux pluviales.
- **Environnement préservé** : l'entretien régulier contribue à la propreté de notre commune, sans recourir à des produits chimiques.

BON À SAVOIR :

- Balayez et ramassez les déchets sur toute la largeur du trottoir et du caniveau devant votre propriété.
- Désherbez par tonte, arrachage ou binage (l'usage de produits chimiques est interdit).
- Dégagez les grilles des caniveaux pour éviter les inondations.
- En hiver, dégagez un passage et utilisez du sel ou du sable (loin des plantations).
- Taillez vos haies et arbres pour ne pas gêner la circulation (hors périodes de nidification).

Compostez ou déposez vos déchets verts en déchetterie (Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau, Vitry-aux-Loges).

IMPORTANT : En cas de non-respect de ces obligations, la commune pourra effectuer les travaux d'office, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure.

Ensemble, contribuons à un environnement propre et agréable pour tous !



Savoir vivre ensemble

Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant ! Dans les propriétés privées, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des professionnels à l'aide d'outils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

PETIT RAPPEL :

Les nuisances sonores sont causées de jour comme de nuit. Lorsque ces bruits sont causés la nuit, on parle de « tapage nocturne ».

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.

Le contrevenant sera verbalisé pour tapage nocturne même si le bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

À l'inverse, en journée, le contrevenant sera verbalisé si le bruit causant un trouble anormal de voisinage est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps.

Brûlage des déchets verts

Largement pratiquée, cette activité est pourtant interdite depuis plusieurs années par le règlement sanitaire départemental, car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

Nous sommes tous concernés ! Ne pas brûler ses déchets verts permet d'améliorer la qualité de l'air et préserve donc notre santé.

Des solutions alternatives adaptées existent, plus respectueuses de l'environnement, elles privilégient la valorisation des déchets verts plutôt que leur brûlage : le **compostage domestique**, le **broyage** et le **paillage**, la **déchèterie**.

Un arrêté préfectoral en date du 09 juin 2017, interdit formellement tout type de feu (végétaux et autres matières destinées à la déchèterie).

Seule la préfecture peut donner des dérogations. Un dossier est disponible à l'accueil de la mairie. Elle se chargera de transmettre votre demande à la préfecture. Il faut compter 30 jours de délais de réponse, soit 30 jours avant l'acte de brûlage.

Pour information, tout contrevenant se fera dresser un procès-verbal de 135€ avant convocation au tribunal, cette infraction étant délictuelle.



Opération Tranquillité Vacances

Vous partez en vacances, vous vous absentez quelques jours !?

Pensez à protéger votre domicile en appliquant ces gestes simples :

- Fermez à clé, toutes les portes, les portails et moyens d'accès.
- Ne laissez entrer aucune personne inconnue ou non attendue.
- Dissimulez tout objet qui pourrait tenter les cambrioleurs (bijoux, technologie, argent...).

Mais vous pouvez aussi bénéficier d'une surveillance de votre résidence en votre absence.

Inscrivez-vous à l'opération « Tranquillité Vacances » auprès de la mairie, de la police municipale ou de la gendarmerie de Châteauneuf sur Loire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

GENDARMERIE

- 02 38 46 86 70 (gendarmerie de Châteauneuf sur Loire)
- 17 (numéro national)
- 91 Bd de Verdun, 45110 Châteauneuf sur Loire

POLICE MUNICIPALE DE FAY AUX LOGES

- 02 38 59 57 11
- Opération « Tranquillité Vacances » : inscription en mairie



Ayez les bons réflexes entre voisins

L'ADIL 45-28 propose de nombreuses brochures concernant des questions de droits et de devoirs en tant que voisin. Les sujets listés ci-dessous sont consultables sur le site de l'Adil et la mairie possède des brochures mises à votre disposition à l'accueil :

- La servitude de passage
- Les plantations
- La servitude d'écoulement naturel des eaux
- Les troubles anormaux de voisinage
- Les jours et les vues
- La mitoyenneté

Cette dernière vise à informer les administrés sur le respect des règles mais aussi sur les droits et obligations de chacun. L'objectif étant d'éviter le risque de contentieux entre deux voisins par méconnaissance des dispositions législatives.

Plus de renseignements : 02 38 62 47 07 ou par mail à adil@adil45-28.org

Alerte aux dépôts sauvages

Pour rappel, mise en place d'une participation aux frais de nettoyage et d'élimination.



Des personnes indélicates se débarrassent de leurs ordures ou objets divers sur le territoire de la commune et en particulier sur les lieux d'apport volontaire.

Pour le respect de l'environnement, la propreté, la salubrité des sites et l'attrait de la commune, le personnel communal intervient deux fois par semaine pour l'enlèvement, le nettoyage des sites et l'élimination de ces dépôts illicites, ce qui représente un coût important pour la collectivité.

Par délibération N° 2019-73 du 17 octobre 2019, le conseil municipal a décidé de mettre ce coût à la charge des contrevenants, avec recouvrement par les services du Trésor Public, et fixé un montant forfaitaire minimum de 250 euros.

S'ajoutent :

- Les dégradations éventuelles des équipements et/ou pollution du site ;
- L'amende pénale suite au procès-verbal de constatation ;
- Le coût effectif pour les produits qui nécessitent un traitement spécifique par une entreprise spécialisée.



Plan Communal de Sauvegarde - PCS

En 2024, la mairie a déclenché le PCS en mode simulation et en réel suite à une hauteur de canal dépassant les seuils d'alerte.

Cette activation du dispositif commence par le déclenchement de la sirène avec 3 émissions successives d'une minute et 41 secondes séparées par un silence de 5 secondes. La fin du dispositif est marquée par un nouveau déclenchement de la sirène pendant 30 secondes.

Ce PCS est soumis à une procédure qui doit être respectée. Elle permet ainsi de mobiliser toutes les personnes nécessaires à la gestion de la crise.

Il peut être activé pour faire face aux risques majeurs qu'ils soient naturels, technologiques ou exceptionnels.

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les agents municipaux qui se sont rapidement mobilisés, les pompiers de Fay aux Loges, le Département du Loiret et son soutien, les bénévoles de la réserve communale (on en parle juste après) et toutes les personnes qui ont proposé spontanément leur aide.

Ce plan permet de nous tenir prêt et de vous venir en aide dans les meilleures conditions et en étant le plus entraîné possible.

Plus d'infos sur : <https://mairie-fayauxloges.fr/plan-de-sauvegarde-pcs>

Ma sécurité

La police et la gendarmerie nationale vous accompagnent dans vos démarches



Consultez le site : www.masecurite.interieur.gouv.fr
Téléchargez l'application sur votre smartphone

Une multitude de services en ligne sont disponibles comme :

- Plainte en ligne
- Fraude à la carte bancaire
- Opération Tranquillité Vacances
- Arnaques sur internet
- Cyber harcèlement
- Violences sexuelles, sexistes ou conjugales ...

J'AI BESOIN D'AIDE !

Quelle que soit ma situation, je peux échanger anonymement avec un policier ou un gendarme, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par le tchat du site.

EN CAS D'URGENCE

Appelez le 17 ou le 112.

En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.



Réserve communale de Sécurité Civile

La Loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, dans les conditions fixées par les articles L. 1424. Sur Fay aux Loges, elle est mise en place depuis novembre 2020.

Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Elle sera chargée d'apporter son concours au maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ; de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ; d'appui logistique et de rétablissement des activités.

Vous êtes volontaires ou vous voulez en savoir plus pour aider bénévolement les Fayciens en appui de la ville ; par exemple pour faire du lien et mener des actions (lien avec les aînés, courses pour les personnes vulnérables...), pour soutenir ponctuellement et en urgence le personnel municipal (service Jeunesse, restauration scolaire...)

Contactez-nous à l'adresse secretariat45@mairie-fayauxloges.fr en donnant votre nom, prénom, téléphone, adresse mail et pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre au 02 38 59 57 11.



STOP aux chiens divagants

Tout animal divagant fera l'objet, pour son propriétaire, d'une amende de 35€. Votre animal sera capturé puis placé dans un chenil mis en place à l'échelon communal, considéré comme un lieu de dépôt (Article L.211-24 du Code Rural).

Par ailleurs, l'article L.211-21 du Code Rural précise explicitement que les frais de garde sont à la charge du propriétaire de l'animal capturé en état d'errance, cette garde ne faisant pas partie des missions de police incombant au Maire.

À savoir, que si le propriétaire de l'animal ne se manifeste pas auprès de la mairie dans les 24 heures qui suivent la capture, l'animal sera emmené à la fourrière animale sur la Zone d'Activités des Loges et de l'Évangile - 535 Avenue de l'Évangile, Fay aux Loges - 02 38 66 38 32

ET POUR RAPPEL : les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité et la santé des voisins de jour comme de nuit.

FOCUS : CODE DE LA ROUTE !

1. On marque bien le STOP

À certaines intersections indiquées par une signalisation dite « stop », tout conducteur doit marquer un temps d'arrêt à la limite de la chaussée abordée. Vous devez ensuite céder le passage aux véhicules circulant sur l'autre ou les autres routes et ne s'y engager qu'après s'être assuré que vous pouvez le faire sans danger.

Vous risquez une amende de 135€ et un retrait de quatre points du permis de conduire.

ASTUCE : Au stop, marquez l'arrêt et comptez « 1 crocodile, 2 crocodiles, 3 crocodiles » et après contrôle, engagez-vous ! Les enfants peuvent le faire pour vous. Ils adorent et auront déjà les bons gestes grâce à vous.

2. Les engins de déplacement personnel motorisés : trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptres arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE

14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT

TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Adopter un comportement prudent, tant pour ma propre sécurité que celle des autres.

Il est interdit de conduire sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants.

La conduite est interdite à toute personne de moins de 14 ans.

Il est interdit d'être à plusieurs sur l'engin.

Il est interdit de porter à l'oreille des écouteurs ou tout appareil susceptible d'émettre du son, ou d'utiliser le téléphone tenu en main.

SANCTIONS POSSIBLES :

Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager : **135 euros d'amende (4^e classe).**

Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin : **135 euros d'amende (4^e classe).**

Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h : **1500 euros d'amende (5^e classe).**

La nuit ou le jour lorsque la visibilité est insuffisante, si vous ne portez pas un gilet ou un équipement rétro-réfléchissant : **35 euros d'amende (2^e classe).**

URGENCE Qui appeler ?

SAMU 15	POLICE SECOURS 17	POMPIERS 18	URGENCE SMS 114
EUROPE 112	VIOLENCE SUR MINEURS 119	ALERTE ATTENTAT 197	FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE 3919
MALTRAITANCES personnes âgées / en situation de handicap 3977	HARCÈLEMENT SCOLAIRE 3020	ENFANTS DISPARUS 116 000	CYBER HARCÈLEMENT 3018

QUELLES AUTORISATIONS POUR VOS TRAVAUX ?

Sur le territoire de la Communauté de communes des Loges, l'urbanisme est régi par deux documents : la carte communale et le Plan Local d'Urbanisme (PLU). À défaut, c'est le Règlement National Urbanisme (RNU) qui s'applique, conformément au code de l'urbanisme. La commune est aussi partenaire par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Val d'Orléans-Val Amont, en vigueur depuis le 20 janvier 2015. Le schéma ci-dessous indique le type d'autorisation à demander selon votre projet. Toutes ces démarches peuvent être faites en version papier à déposer directement en Mairie, ou en passant par le site de la Mairie à l'onglet Urbanisme ou directement sur le site de la CCL.



Vous pouvez également retrouver toutes les informations relatives au PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur le site de la commune à :

1. La mairie et vous
2. Service à la population
3. Plan Local d'Urbanisme

• PERMIS DE DÉMOLIR

Lorsque la démolition est nécessaire à une opération de construction ou d'aménagement, la demande de permis de construire ou d'aménager peut porter à la fois sur la démolition et sur la construction ou l'aménagement.

• PERMIS D'AMÉNAGER

Il est nécessaire pour certains lotissements, pour la création ou l'agrandissement d'un terrain de camping, et pour d'autres aménagements spécifiques (l'obligation dépend de la surface et/ou de leur localisation).

• CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION OU OPÉRATIONNEL (PROJET DE CONSTRUCTION)

Le Certificat d'Urbanisme (CU) informe le demandeur des règles d'urbanisme applicables sur la parcelle.

EN CHIFFRES SUR FAY AUX LOGES POUR 2024

139 Déclarations préalables · 91 Certificats d'Urbanisme d'Information ou Opérationnel · 45 Déclarations d'Intention d'Aliéner · 25 Permis de construire · 6 Permis d'Aménager · 2 Permis de démolir

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les sociétés des communes de plus de 3 500 habitants doivent déposer leurs demandes d'urbanisme par voie électronique sur le site de la CCL (Art. R423-2-1b du code de l'urbanisme). La CCL soutient la rénovation des logements grâce à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Propriétaires occupants et bailleurs peuvent bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et d'aides financières jusqu'à 90 % du montant des travaux.

En complément, 3 aides locales sont proposées sans conditions de ressources pour remettre en état des logements vacants, créer des logements indépendants aux étages des commerces et créer des logements familiaux en centre-ville à Jargeau et Châteauneuf-sur-Loire.

Un dispositif spécifique « Rénovez votre façade » permet aussi d'embellir les centres-villes avec une aide jusqu'à 25 %. Un contact unique : SOLIHA - 02 38 77 84 89 - contact.loiret@solihha.fr

Et n'hésitez pas à nous appeler pour vous renseigner au 02 38 59 57 11.
Retrouvez la CCL sur les réseaux (Facebook, LinkedIn, Instagram). Site internet : www.cc-loges.fr



Une naissance Un arbre

Pour chaque nouveau-né, la municipalité propose d'offrir aux parents un arbre au prénom de l'enfant. Cet arbre sera situé sur un emplacement dédié de la commune ou sur la propriété des parents, selon leur choix.

Dans le cas d'un emplacement communal, le lieu de plantation sera défini par la municipalité en fonction du choix de l'arbre. Un visuel portant le prénom de l'enfant, l'année de plantation et le nom de l'arbre sera posé près de l'arbre au cours d'un événement annuel auquel seront conviés parents et enfants.

Ce projet s'intègre dans la démarche du développement durable dans notre commune, dans le cadre de la préservation de notre environnement. Les objectifs du projet « Une Naissance, un Arbre » se divisent en 4 grands enjeux : environnemental, social, pédagogique et touristique.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- Revégétaliser la ville,
- Reconstruire la biodiversité locale,
- Revaloriser le patrimoine végétal local,
- Permettre de capter du CO2.

ENJEUX SOCIAUX ET PÉDAGOGIQUES

- Création d'un tiers-lieu nourricier, engagé pour la transition alimentaire,
- Renforcer l'engagement des jeunes en faveur de la biodiversité,
- Créer du lien entre les enfants, la faune et la flore qui les entoure,
- Réduire les inégalités sociales en facilitant l'accès à tous à des fruits sains et sans pesticides,
- Cette opération pourra donner lieu à la mise en place de différents projets pédagogiques (découverte, récolte, cuisine),
- Inciter les enfants à manger plus de fruits, de meilleure qualité.

ENJEU TOURISTIQUE

- Rendre la ville attrayante pour les visiteurs par la découverte d'initiatives dans le domaine du développement durable.

L'INSCRIPTION EST GRATUITE ET EST RÉALISÉE VIA UN FORMULAIRE À REMPLIR.



Le stationnement : connaître et utiliser les places disponibles

Le stationnement est un enjeu majeur pour notre commune, tant pour la fluidité de la circulation que pour le confort de tous.

Il est important que chaque habitant soit informé des différentes options de stationnement disponibles afin de faciliter vos déplacements.

Les 525 places de parking sont localisées sur le plan dans les pages suivantes. Avec le projet de prolongation de la rue du Souvenir nous allons poursuivre la création de nouvelles places de stationnement.

Utilisez les places de manière responsable : nous vous encourageons à utiliser les places de stationnement de manière appropriée, en respectant les zones désignées. En faisant très souvent un tout petit peu de marche, nous contribuons tous à une circulation plus fluide et à un cadre de vie agréable.

Le stationnement sur les trottoirs : il est non seulement dangereux pour les piétons, les enfants, le passage des poussettes, la circulation des personnes à mobilité réduite mais il est également verbalisable. Nous vous rappelons l'importance de respecter les règles de stationnement pour garantir la sécurité de tous.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre engagement pour nous offrir collectivement une commune plus harmonieuse.

POUR RAPPEL : Parking de covoiturage à la ZAC des Loges.



Sécurité Santé

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

7 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- 1 au Pôle à l'entrée des salles RAIMU et GAUGUIN ;**
- 1 à la salle des fêtes sous le porche à gauche de l'entrée principale ;**
- 1 à la piscine à gauche également de l'entrée principale ;**
- 1 à l'extérieur du nouveau gymnase CCL (à côté du stade) ;**
- 1 à l'entrée de Carrefour Contact ;**
- 1 à l'église, côté parking ;**
- 1 au restaurant scolaire sous le préau côté P1.**

Les 6 premiers sont accessibles à n'importe quelle personne. Pour le dernier, il est plus destinée aux enfants et personnels du groupe scolaire et du restaurant.

ET AUSSI

STAYING ALIVE, une application, une communauté, une mission : sauver des vies

Staying Alive est un service destiné à améliorer la prise en charge des arrêts cardiaques par les services de secours. Il s'appuie sur une communauté de 300 000 volontaires, les citoyens sauveteurs, qui sont localisés et alertés grâce à l'application Staying Alive sur leur téléphone mobile. Le service est mis gracieusement à la disposition des secours professionnels (pompiers et SAMU). Il est déployé dans 80 départements français. La carte de Fay aux Loges est mise à jour.

<https://stayingalive.org/>

Fay aux Loges Centre Ville

Une mise à jour du plan est en cours pour 2026



Rues

Abbe G. Thomas (Rue)	B3	Gare (Avenue de la)	B2
Abreuvoir (Venelle de l')	C2	Gourdet (Route de)	A4
Acacias (Rue des)	A2	Grain d'Orge (Rue du)	D3
Alisiers (Allée des)	E1	Hotte (Venelle de la)	A4
Boucharde (Rue de la)	D3	Maillets (Clos des)	C2
Bouleaux (Rue des)	E1	Maillets (Rue des)	D2
Bourrassières (Chemin des)	E3	Moinerie (Rue de la)	C3
Bretauche (Rue de la)	C4	Nestin (route de)	E1
Carrières (Rocade des)	D3	Notre Dame (Rue)	C3
Carrouge (Clos du)	D2	Parer (Rue Jean)	B5
Carrouge (Rue du)	D2	Ponson du Terrail (Rue)	C1
Carrouge (Venelle du)	C3	Prunus (Allée des)	D1
Châteauneuf (Route de)	E4	Quai au vin (Venelle du)	C2
Chenal (Rue André)	C3	République (Rue de la)	B2
Clos Blain (Le)	D4	Sapins Bleus (Les)	D4
Clos de la Hotte (Le)	B4	Simone Veil (Place)	C2
Clos des Planties	A4	Sorbiers (Rue des)	D1
Clos du Parc	B4	Souvenir (Place du)	C3
Courie (Rue de la)	F1	Tailles (Allée des)	E2
Crots (Rue des)	E2	Tailleurs de pierre (Rue des)	D3
De Gaulle (Rue du Général)	C3	Trainou (Route de)	A1
Delinière (Clos de la)	D1	Vaches (Rue aux)	B1
Desbrosse (Rue Alphonse)	A3	Verrerie (Rue de la)	C1
Dumain (Rue)	B3	Vitry (route de)	F1
Enfer (Rue de l')	A5		
Erables (allée des)	E1		
Fieschi (Rue)	D2		

Légendes

1 Point Info	C2	7 Ancien EHPAD Dumain	B3	13 Terrain de la Moinerie	C3
2 Cimetière	C4	8 Halte garderie Les Lutins de Loges	C3	14 Stade de football	B5
3 Garderie Périscolaire	B3	9 La Poste	C3	15 Complexe sportif	C4
4 Groupe scolaire P. Mesples	C4	10 Piscine d'été	C3	16 Ateliers municipaux	C3
5 Gymnase E. Charreire	C4	11 Centre de secours	C3	17 Pôle d'activités culturelles	C4
6 Mairie	B3	12 Salle polyvalente	C4	18 Presbytère	C3
				19 Jardin public	C3

Plan de la Commune

Une mise à jour du plan est en cours pour 2026



- 
Centre bourg
- 
Mairie
- 
Église
- 
Cimetière
- 
Chambres d'hôtes
- 
Gîtes
- 
Point info
- 
Parking
- 
Parking
covoiturage

Lieux-dits

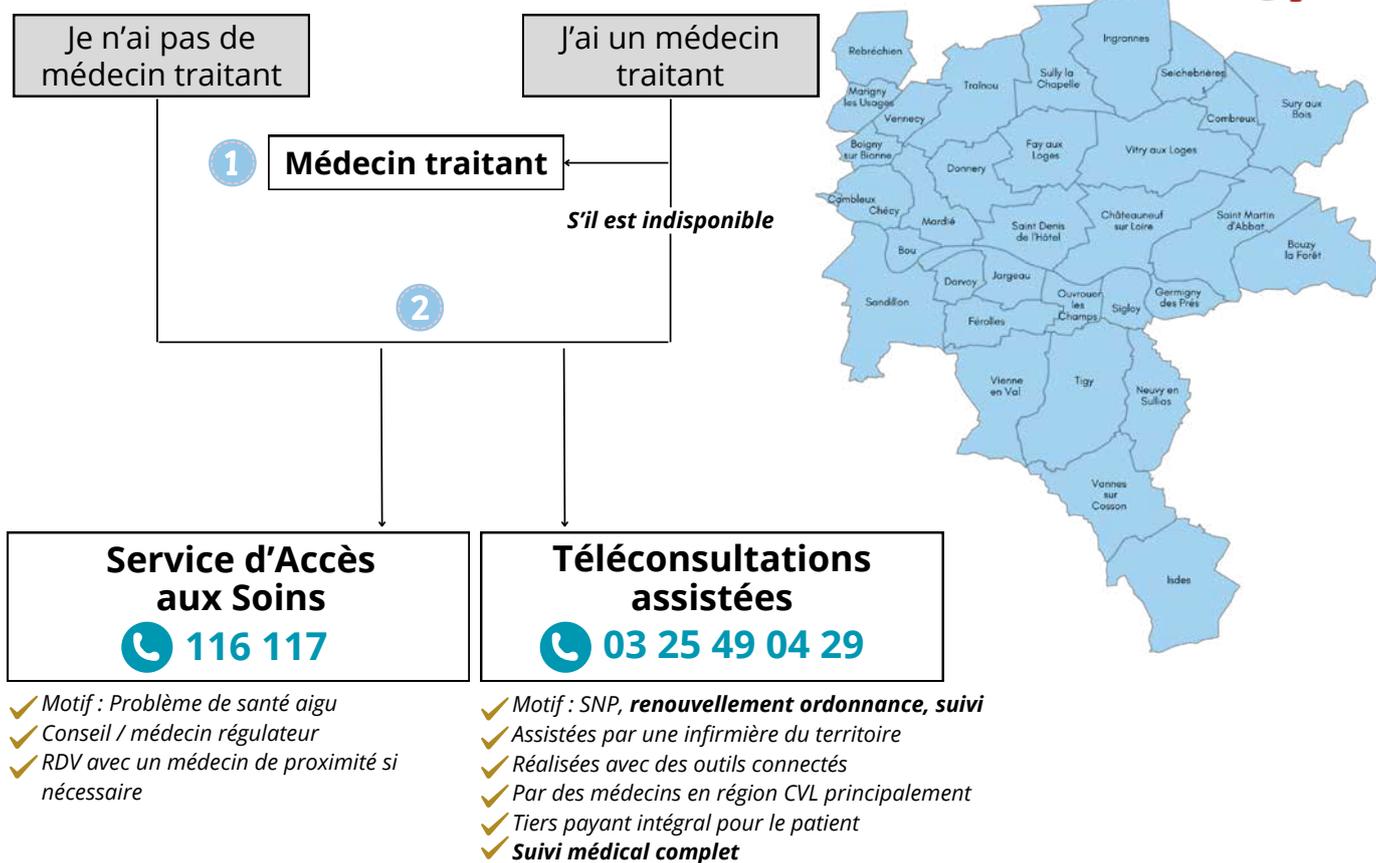
Anglochère (L)	D2	Chaumontois (Le)	D3	Genièvres (Les)	D3	Monnaie (La)	C1	Sablons (Les)	E2
Aubignière (L)	C5	Chesnaie (La)	D2	Grande Courre (La)	D2	Moulin d'Avau (Le)	A4	Saltière (La)	B4
Binoche (Lotissement de la)	B4	Clos des Prés du Bourg (Le)	B4	Grande Mardelle (La)	E1	Moulin Rouge (Le)	C2	Taille Poulain (La)	E2
Bourdonnière (La)	D2	Clos Parer (Le)	B4	Granfardièrre (La)	C5	Nestin (Hameau de)	E2	Terres Vagues (Les)	C2
Bouvarderie (La)	C5	Cochardièrre (La)	C4	Gué des Planches (Le)	C3	Petit Couvent (Le)	D4	They (Le)	D2
Bretonnière (La)	C4	Coinche	C5	Herbault	D3	Petite Mardelle (La)	D2	Tuileries	D4
Buisson (Le)	C2	Coudreaux (Les)	E4	Landes (Les)	E2	Puits Branger (Le)	A2	Usage (L)	C2
Buisson Rouge	D1	Courtemblet	A4	Loge Cognet (La)	B5	Queue (La)	A5	Vendredi (Le)	D5
Carrefour (Le)	D4	Dhuy (Le)	D5	Maison des Bois (La)	B2	Ramiers (Les)	B1	Vente des Forts (La)	C1
Carrefour d'Alger	D4	Doronde (La)	C2	Maisons Pavées (Les)	B4	Reinerie (La)	C3		
Champs Chétifs (Les)	C2-D2	Évangile (L)	B5	Merlins (Les)	E1	Rouchures (Les)	C1		
Chatelet (Le)	C4	Fourneaux (Les)	C2	Mondru	D4	Sablère (La)	D2		



Besoin d'une consultation médicale sur la CPTS Est Orléanais ?



Du lundi au vendredi, de 8h à 20h



La nuit et le week-end

Le soir après 20h, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés)



Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

☎ 32 37

[http://](http://3237.fr) 3237.fr



LES INFOS DU SICTOM



DÉPLOIEMENT DES BACS JAUNES : VERS UNE COLLECTE OPTIMISÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES

Dans le cadre de son engagement pour une gestion plus durable des déchets, le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire se prépare à déployer des **bacs jaunes** destinés à la collecte des **ordures ménagères recyclables**. Ce projet vise à faciliter le tri et à encourager le recyclage au sein des foyers.

Pour commencer, vous recevrez prochainement un **courrier détaillant les modalités** et vous invitant à participer à une phase d'enquête. Cette enquête sera réalisée par notre partenaire mandaté **SULO**. Il vous sera proposé un modèle de bacs de **240 litres** ou **360 litres**.

Ce choix personnalisé vise à s'adapter **aux besoins spécifiques de chaque foyer**, en tenant compte de la quantité de déchets recyclables générée.

Ce même prestataire se chargera ensuite de la **distribution des bacs** sur le territoire. Cette étape est essentielle pour garantir que chaque habitant dispose du matériel adéquat pour participer à la collecte.

La collecte des ordures ménagères recyclables débutera **le 1^{er} juillet 2025**. À partir de cette date, vous pourrez déposer vos déchets recyclables dans les bacs jaunes.

COMPOSTEURS PARTAGÉS : LANCEMENT DES PHASES DE TEST

Pour diminuer notre quantité d'ordures ménagères, nous sommes appelés à trier nos déchets. Afin de permettre l'accès au **recyclage des déchets organiques**, le SICTOM met en place durant l'année 2025, quatre sites pilotes de **compostage partagés** sur son territoire : Les Bordes, Sully-sur-Loire, Lorris et Châteauneuf-sur-Loire.

Ils seront utilisables exclusivement par les personnes identifiées par le SICTOM.

Le test se fera auprès de personnes n'ayant pas la possibilité de réaliser le compostage chez elles.

Les retours qui seront faits sur ces 4 sites devraient permettre **dès 2026, le déploiement d'autres composteurs collectifs sur le territoire.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez toutes les informations concernant **les services** du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire sur notre **site internet** : accueil, dotation, facturation, collecte, déchèteries, distribution de composteurs, broyage des déchets verts, Kit Communes Propres, prêt de gobelets.

www.sictom-chateauneuf.fr

Restez connecter à nos dernières actus en nous suivant sur
Panneau Pocket et Facebook :
SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr



SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire
Z.I Saint- Barthélémy
BP 97 - 45110 Châteauneuf-sur-Loire
sictom@sictom-chateauneuf.fr
www.sictom-chateauneuf.fr



2025

ACTUALITÉS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Retrouvez également nos prochains rendez-vous économiques sur le territoire de la CCL :

- **11 Avril 2025 :**
Conférence « Bilan 2024 et perspectives économiques 2025 des entreprises en Centre- Val de Loire » animé par Christian Delhomme, directeur général de la Banque de France.
- **28 Avril 2025 :**
Atelier « Création d'entreprises » avec la CCI du Loiret
- **29 Septembre 2025 :**
Atelier « Création d'entreprises » avec la CCI du Loiret
- **28 Octobre 2025 :**
Atelier Ressources Humaines « La fidélisation et le recrutement des nouvelles générations »
- **15 Décembre 2025 :**
Atelier « Création d'entreprises » avec la CCI du Loiret

ENTREPRENDRE EN 2025...

La Communauté de Communes des Loges aux côtés des entreprises du territoire

Les élus de la CC des Loges ont fait du développement économique, une priorité. Ils ont la volonté d'accompagner les entreprises du territoire, notamment les TPE (artisans, commerçants, mais aussi agriculteurs). Pour cela, la CC des Loges multiplie dispositifs et partenariats.

La collectivité a affiché son ambition de booster l'économie de proximité en créant un fonds partenarial pour l'économie de proximité avec la Région Centre Val de Loire.

Le dispositif « Aide en faveur des TPE » permet d'octroyer une aide d'un montant de 5000 € maximum pour financer des travaux, du matériel... favorisant la mise en œuvre des transitions écologique et énergétique.

Par ailleurs, la CC des Loges conventionne avec Initiative Loiret pour apporter un soutien à la création, la reprise et au développement des entreprises via l'attribution de prêts d'honneur et l'accompagnement des chefs d'entreprise bénéficiaires.

Ainsi, en 2025, la CC des Loges et Initiative Loiret vont proposer l'appui de parrains et marraines aux nouveaux entrepreneurs et l'organisation d'ateliers thématiques. Le premier portera sur l'emploi et se déroulera le 24 mars 2025.

Soucieuse de faciliter l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur son territoire, la CC des Loges accompagne les entreprises porteuses de projet de construction ou d'agrandissement en proposant une aide à l'immobilier d'un montant compris entre 6.000 € et 60.000 €.

L'accompagnement de la CC des Loges est fonction de l'effort réalisé par l'entreprise pour prendre en compte les enjeux des transitions écologique et énergétique.

Une présentation de ces dispositifs et partenariats est disponible sur le site internet de la CC des Loges, <https://www.cc-loges.fr/aides-aux-entreprises/>

Le Service Développement Economique de la CC des Loges se tient à la disposition de tous les entrepreneurs pour les accompagner dans leur projet de développement.

Contact : deveco@cc-loges.fr
ou 02 38 46 91 86

LA CCL ET LA GESTION DE CRISE

La Communauté de Communes des Loges détient depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations) et, depuis le 27 janvier 2024, l'Etat lui a transféré la gestion des digues de Loire.

De plus, elle doit être en mesure d'ici 2026 de proposer pour ses communes membres un PICS (plan intercommunal de sauvegarde) permettant de gérer la crise pour ses propres compétences, mais aussi de mobiliser ses moyens et ceux mutualisables des communes.

Les événements climatiques récents nous rappellent l'importance de l'anticipation et d'une bonne préparation de tous. Avec le Département du Loiret, un exercice sur un risque inondation Canal d'Orléans a eu lieu le 26 septembre 2024, et une réelle mise en situation, en raison d'une pluviométrie importante, les 10 et 11 octobre 2024 avec une surveillance du canal et des débordements de la Crenolle, du Cens et de la Bionne.

La Préfecture du Loiret a, quant à elle, lancé un exercice « inondation Loire » qui s'est déroulé du 2 au 6 décembre 2024. Cela a permis de travailler sur l'évacuation des populations et la surveillance des levées (digues).

Cela a été pour la Communauté de communes des Loges un premier exercice de coordination, communication, travail avec les communes et surveillance des digues. Cette dernière action incombe à la CCL avec son gestionnaire EPL (Etablissement Public Loire).

Ces exercices mettent l'accent sur l'implication de la CCL afin de mieux se préparer pour appréhender une éventuelle crise.

1^{ER} JUILLET 2024, DU CHANGEMENT À L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes des Loges a repris la gestion de l'Office de Tourisme depuis le 1^{er} juillet.

Cette reprise par la CCL va permettre la continuité dans le déploiement des projets de slow tourisme pour mettre en avant notre joli territoire entre Loire, canal et forêt d'Orléans ; continuer à développer les circuits touristiques cyclables, pédestres et bientôt équestres ainsi que la mise en avant des événements locaux et la promotion des richesses culturelles et naturelles de nos 20 communes.

Le 23 septembre, le Conseil d'exploitation de l'OTI s'est réuni pour la première fois. Il est constitué de 13 membres répartis en 2 collèges : 7 élus de la commission Tourisme et 6 socio-professionnels représentant l'hébergement, la restauration, la prestation de services touristiques et la culture. Mme Héron, vice-présidente Tourisme de la CCL et maire de Jargeau a été élue présidente de ce Conseil d'exploitation.

L'équipe permanente est désormais conduite par Pascal Hurault, responsable du développement économique et du tourisme à la CCL. Cette nouvelle équipe est composée de Florence, Chantal et Claudia, Fabienne ayant fait valoir ses droits de départ à la retraite. Léa et Maxime sont venus en renfort pour la période estivale.



SORTEZ, C'EST L'ÉTÉ !



Cet été, l'Office de Tourisme Intercommunal a organisé des balades découverte « les Randos de Flo » qui proposaient des parcours sur 4 communes

du territoire : Saint-Denis-de-l'Hôtel, Sully-la-Chapelle, Ouvrouër-les-Champs et Bouzy-la-Forêt ; des visites commentées de ville (Châteauneuf sur le thème des noms de rues et les arbres du parc du château, Jargeau et Donnery) et des portes ouvertes à la chapelle de l'Épinoy. Ce sont 130 personnes qui ont suivi ces visites à thème.

POUR NE RIEN RATER, ABONNEZ-VOUS À L'OTInfos

notre bulletin mensuel des manifestations du territoire. Envoyez-nous votre adresse mail, vos nom et prénom et la commune où vous résidez :

tourisme@valdeloire-foretdorleans.com



INAUGURATION DES LOGES EN RANDOS

Inaugurés en septembre à Bouzy-la-Forêt par 102 randonneurs, ce sont maintenant 11 circuits pédestres que vous pouvez découvrir sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges. Ces boucles balisées sur le terrain ont fait l'objet d'une édition pour chaque circuit.



Chaque dépliant vous indique le nombre de km, la durée, le parcours sur une cartographie IGN avec la description du circuit pas à pas et quelques informations touristiques. Sur le terrain, en plus du balisage, des lames directionnelles donnent le kilométrage et le temps restants. Un bon repère pour les marcheurs ! Ces boucles représentent 130 km de balades entre Val de Loire et forêt d'Orléans, elles viennent compléter les circuits déjà existants et offrent aux promeneurs une belle découverte de nos différents paysages.



UNE RANDO VÉLO SPECTACLE

Cette boucle cyclo de 26 km nommée « Dans la mécanique de Petit Pierre » a fait l'objet d'une 2^{ème} édition le dernier dimanche de septembre, au départ de Jargeau, où une soixantaine de participants ont répondu présents aux mairies organisatrices.



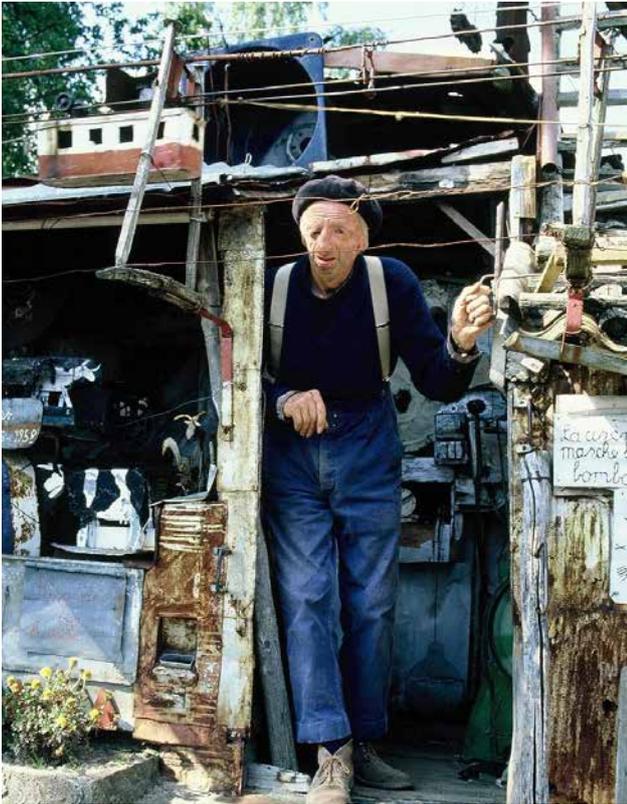
Cette boucle n° 19 rend hommage à Pierre Avezard, dit Petit Pierre, artiste lourdement handicapé qui a su faire preuve de génie en assemblant et en reliant divers objets de récupération. Il a créé un manège d'art brut, actuellement visible à la Fabuloserie dans l'Yonne. Les cyclo touristes ont relié Ouvrouër-les-Champs, puis Vienne-en-Val et Férolles avant de revenir à Jargeau. À chaque étape, la troupe des Salopettes assurait un spectacle en fil rouge « Voyage en Chamaloire », un univers ligérien loufoque où l'univers de Petit Pierre avait toute sa place.

Retrouvez les 4 autres boucles vélo et la liaison Loire - forêt dans une pochette qui regroupe les fiches circuit.

OT Châteauneuf-sur-Loire Tél. 02 38 58 44 79 - OT Jargeau Tél. 02 38 59 83 42

Mail : tourisme@valdeloire-foretdorleans.com

www.valdeloire-foretdorleans.com



Petit Pierre, l'association

Lancé il y a maintenant bientôt 5 ans, le programme de revalorisation locale de l'image de Pierre Avezard, dit Petit Pierre, a permis de découvrir l'ampleur de la renommée de cet homme.

Alors que son image souffrait d'un certain anonymat dans sa zone de vie, le Loiret, nous découvrons au fur et à mesure de nos investigations, l'utilisation de son image un peu partout dans le monde. Au-delà d'une vidéo produite par le musée des arts extérieurs de Moscou, de la tenue d'une exposition à Taïwan, de la parution d'un article dans le New-York Times... On découvre des reproductions d'objets de son fameux manège présentées en Octobre 2024 lors du 8^{ème} festival Lambe-Lambe de Valparaiso au Chili !

Plus près de chez nous, en 2023, on découvre des représentations théâtrales de son histoire encore jouées en Occitanie (compagnie la Rampe-Tio), dans la Drôme (compagnie Taspastoutvu), en Mayenne (compagnie Moulin en herbe), ainsi que des reportages radio et télévision sur France Culture, France Inter, FR3... Et chez nous, dans le Loiret, 24 communes différentes nous ont à ce jour sollicité pour une exposition, une animation pédagogique, une conférence, une inauguration...

Jean-François Raffestin,
Président du Club Petit Pierre
Tél. : 06 80 91 58 61
Mail : contact@petitpierre.club
www.petitpierre.club

FONDATION **Connaissez-vous la fondation du patrimoine ?**



DU PATRIMOINE

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. Sa priorité est la sauvegarde du patrimoine local, non protégé et en péril, dans toute sa diversité.

La Délégation Centre-Val de Loire est riche de ses 6 départements aux patrimoines d'une grande diversité. Ses 3 salariés et ses 65 bénévoles oeuvrent au quotidien pour identifier et préserver le patrimoine bâti et naturel, des petites chapelles aux bâtiments industriels, d'une simple maison de village aux châteaux en passant par les moulins et les lavoirs...



Un outil financier

Le label de la Fondation du patrimoine peut être accordé aux propriétaires privés pour aider à financer les travaux de restauration. Il reconnaît :

- l'intérêt patrimonial d'un immeuble bâti ou non-bâti (parcs et jardins), non protégé au titre des monuments historiques, et situé dans certaines zones.
- la qualité d'un programme de travaux (validé par l'architecte des bâtiments de France).

Qui permet :

- l'octroi d'une aide de la Fondation de 2 % des travaux,
- un avantage fiscal avec une déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable,
- la mobilisation de mécénat sous conditions, appel aux dons de particuliers et entreprises.

Attention, tout dossier devra être validé avant le début des travaux.

Contact :

alix.pasquet@fondation-patrimoine.org
jean-jacques.marin@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org



La semaine fédérale internationale de cyclotourisme

du 3 au 10 août 2025

Ce sont 8 000 à 10 000 participants venus de toute la France et d'une vingtaine de pays étrangers qui sont attendus pour cette 86^{ème} édition qui aura lieu en région Centre-Val de Loire.

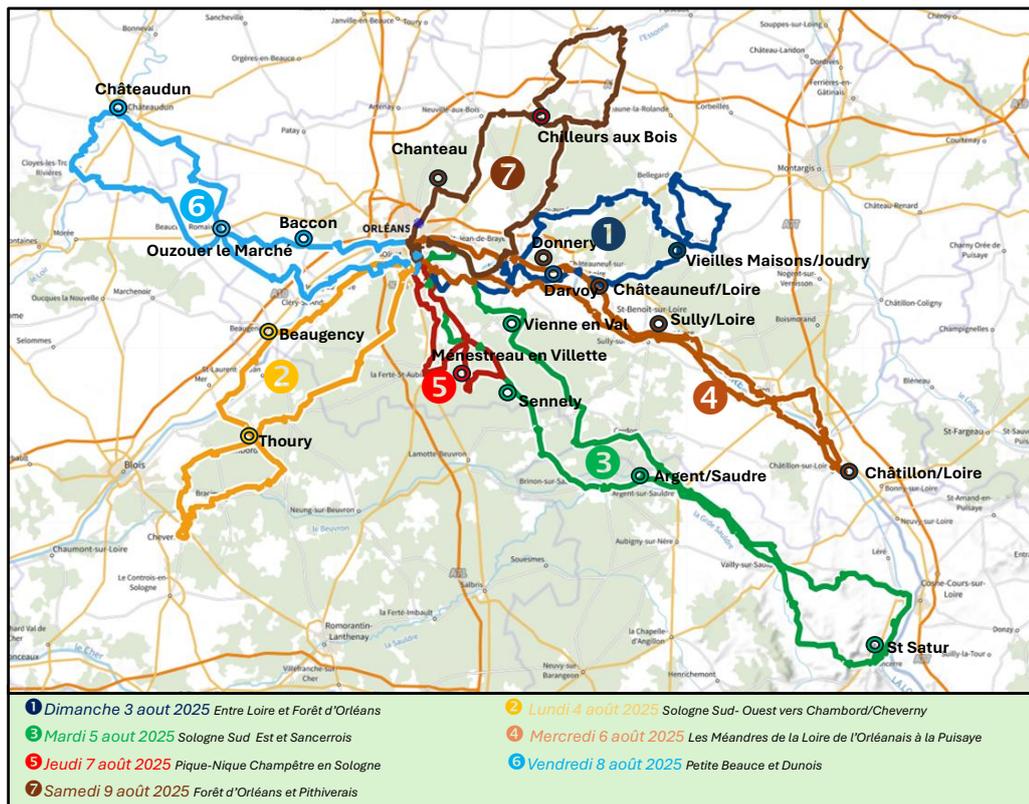
Manifestation annuelle, elle présente les aspects «Tourisme, Sport-santé et Culture» d'un territoire, d'un département, d'une région, et met en valeur dans le cadre de la promotion du tourisme à vélo défini par la politique de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT). C'est aussi la vitrine du cyclotourisme en France montrant la force du bénévolat.

Destinée aux adhérents de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT) ou des fédérations cyclotouristes étrangères, les cyclotouristes locaux, licenciés ou non pourront s'inscrire à la journée pour parcourir les circuits proposés par l'organisation (souscription d'un « pass découverte » à la journée nécessaire). La présence de nombreux cyclistes sur la voie publique pourra entraîner des ralentissements et des perturbations de la circulation.

Les organisateurs mettront en place, en collaboration avec les services concernés de la commune, les dispositions et dispositifs nécessaires pour assurer la sécurité des cyclotouristes, mais aussi une bonne cohabitation avec les autres usagers et riverains.

Cette Semaine Fédérale aura aussi un fort impact positif sur les aspects tourisme et commerce des communes traversées.

Renseignements et inscriptions des bénévoles, hébergeurs et partenaires sur le site internet de la Commission d'Organisation : sf2025-orleans.fr



La semaine fédérale en chiffres

7 parcours

4 départements traversés

Cher, Eure-et Loir, Loir-et-Cher, Loiret

177 communes traversées

10 000 participants attendus

1 village fédéral

AÉRO DÉCAP RÉNOV

Grâce à l'aérogommage **décapez** et **rénovez** vos meubles, poutres, pièces auto et tous types de support

Éliminez radicalement : peinture, vernis, grafitis, pollution traces d'oxydations...



Terminé la corvée du ponçage !!



Intervention à domicile

45450 - Fay aux loges

Mobile : 06.50.02.98.02

Email : aerodecaprenov45@gmail.com

Insta : AeroDecapRenov

Facebook : Aéro Décap Rénov



MICKAEL GAUDRY

PEINTURE

- Décoration
- Différentes peintures à effets

REVETEMENTS SOLS

- P.V.C.
- Moquette
- Pose parquets flottants

VITRERIE

- Survitrage
- Double vitrage

RAVALEMENTS

- Façade
- Nettoyage haute pression
- Peinture / toiture

REVETEMENTS MURS

- Pose papier peint
- Différents produits décoratifs



📞 02 38 46 01 56

06 09 44 10 15

106 route de Vitry
45450 Fay aux Loges

Charline Abbé
Conseillère Certifiée
Nutrition Santé et Bien-Être

Accompagnements 100% Personnalisés

Ateliers pratiques

Nutrition et Gestion du stress

📞 06 61 74 76 44

📧 santesaveur45@gmail.com

📍 Fay-aux-Loges



Pistyle & la mine

Votre fleuriste à Fay-aux-Loges

02 38 24 83 60
2 rue Notre Dame

Les chèvres de la Mardelle

FAY AUX LOGES

Les chèvres de la Mardelle

Laurence Onoedi
475 Route de la Mardelle
45450 Fay aux Loges
06.62.93.89.71
leschevresdelamardelle@gmail.com

Suivez-nous sur



Fromages et produits laitiers au lait de nos chèvres

en conversion Bio

Retrouvez nous :

Au marché de Fay aux Loges, le mercredi matin
Vente à la ferme de La Chesnaie, le samedi matin et le vendredi soir
Sur le marché des Loges, <https://marche-des-loges.fr>

Cécile Optique

OPTICIEN INDÉPENDANT

Examen de la vue, lentilles de contact, optique sport, spécialiste enfant



24 rue Notre Dame,
45450 Fay-aux-Loges

cecileoptique.fay@gmail.com

Tél : 02 19 00 24 10

14 Grande Rue

45110 Châteauneuf-sur-Loire

Cecile.optique@gmail.com

Tél : 02 38 46 07 43

www.cecile-optique.fr

BOUGEURS sucrées

Les gourmandises d'Anne



07.81.03.13.02

Plaisirs salés

AAPMA - La Perche Faycienne

Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques



La perche Faycienne (Association pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) gère les trois biefs du Canal d'Orléans à Fay-aux-Loges ainsi que l'étang de l'Evangile pour tout ce qui concerne la pêche de loisirs.

Nos actions :

- Nous menons chaque année une opération d'empoisonnement afin de rééquilibrer la faune aquatique.
- Enfance : Ateliers fédéraux des milieux aquatiques pour les CM1 et CM2, encadrement des classes vertes et initiation à la pêche (au local municipal rue Dumain).

Cartes de pêche

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche (indispensable pour pêcher sur le domaine public) sur le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant Fay-aux-Loges comme AAPMA de référence.

Tout savoir sur la pêche, les poissons, la réglementation...

Sur le site de la Fédération de pêche du Loiret : www.federationpeche45.fr vous trouverez toutes les informations utiles y compris la localisation de toutes les ressources halieutiques du département via l'application Géopêche.

www.generationpeche.fr : tout ce qu'il faut savoir sur la pêche de loisirs en France.

La perche Faycienne vous attend : l'acquisition d'une carte annuelle personne majeure fait de vous un membre de droit de l'association et vous permet de nous rejoindre et pérenniser notre équipe locale.

La Perche Faycienne
48, rue Abbé Thomas - 45450 Fay aux Loges
Email : perchefaycienne@gmail.com

APEM Faycienne

Association de Parents d'élèves de l'Élémentaire et Maternelle



C'est une association qui organise des manifestations dédiées aux enfants et qui soutient les écoles maternelle et élémentaire de Fay aux Loges.

Nos projets pour 2025 :

Les ventes de galettes et de crêpes, les après-midis jeux de société, la fête des enfants, le before d'Halloween, le brunch de Noël avec animations et ateliers créatifs, le vide coffre à jouets, la vente de sapins, les dons aux écoles et d'autres surprises encore... Pour vous tenir informés de nos événements et nos manifestations, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook.

Les manifestations sont ouvertes à toutes les familles (adhérentes ou non). Il existe une carte avantage et des tarifs préférentiels pour les familles adhérentes.

Si vous débordez d'idées, si vous voulez contribuer à l'élaboration de toutes nos manifestations ou pour simplement soutenir notre association créée pour vos enfants, adhérez à l'APEM!

Pour tout renseignement :
Tél. : 07 67 70 65 96
Email : apemfaycienne@gmail.com

Association Fay Loisirs Culture



AFLC

Les ateliers de loisirs créatifs de l'AFLC sont là pour vous faire découvrir différentes disciplines. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

MOSAÏQUE	les lundis et mardis après-midi
PEINTURE SUR PORCELAINE	les mercredis et jeudis
DESSIN ET PEINTURE	le jeudi matin
TAPISSERIE	le vendredi
MODELAGE	le premier samedi et lundi de chaque mois
MANDALA	une fois par mois

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 47 56 30 95
E-mail : aflc@orange.fr



Association de Jumelage Fay aux Loges-Radicofani

AJFR



« Rejoindre l'AJFR, c'est partager l'Art de vivre à la Française et la Dolce vita à l'Italienne »

L'AJFR est une association de jumelage réunissant 2 beaux pays, la France et l'Italie, 2 belles régions, le Val de Loire et le Val d'Orcia en Toscane et 2 belles communes, Fay-aux-Loges et Radicofani.

L'AJFR promeut et soutient avec volonté et dynamisme toutes les actions autour d'un dialogue interculturel, linguistique et d'échanges entre les deux villes jumelles. Ces actions visent à mieux connaître notre pays voisin, développer une conscience européenne et lier des relations amicales. Plusieurs « graines » ont été plantées et d'autres le seront encore. Chaque réussite est un nouvel enrichissement pour les fayciens-fayciennes et pour toutes les associations participantes. Ces projets intergénérationnels permettent de nous rassembler et consolider un peu plus l'édifice de notre jumelage.

2024 : après une saison 2023 placée sous le signe des « 10 ans de jumelage », nos projets classiques, mais aussi de nouveaux, ont été proposés durant cette saison :

- 3 cours le samedi : avec 3 groupes de niveaux, et un brunch le 16 mars 2024.
- Un cycle de conférences à thème : « Itinéraire du peintre Le Caravage », « Galilée, un savant italien » et « La Vespa, icône du style italien ».



- Un projet d'échange scolaire entre l'école primaire de Fay aux Loges et une école de Radicofani : carte d'identité des enfants échangés, vidéoconférence, cuisine de recette italienne, apprentissage de plusieurs chansons et danses.
- La 7^{ème} édition de la « Semaine italienne » du 3 au 9 juin 2024, avec comme clou de la semaine le spectacle de danses et chants italiens avec les enfants du projet de l'école primaire, une représentation de la troupe de théâtre d'improvisation Grossomodo et notre assiette italienne.
- La participation au Marché de Noël de la commune le 14 décembre.
- L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 18 octobre 2024.

2025 : une nouvelle saison avec nos classiques, nos nouveautés et une préoccupation première, organiser un séjour à Radicofani avec nos adhérents, toujours dans le but que notre jumelage progresse encore et réponde à nos objectifs :

- 2 cours, un pour Débutants (Sam 10h30-12h00) et un Conversationnel (Jeu. 18h30-20h00) : ouverts à tous. Ces cours permettent d'acquérir les bases de la langue italienne, de traiter par des textes ou des chansons des sujets italiens et de se projeter dans des situations du quotidien. Un moment que l'on veut avant tout convivial et participatif. Un brunch sera organisé le 1er mars 2025.
- Un cycle de conférences à thème pour nos adhérents et faycien(s)ne(s) suivi d'un Apéritivo :
- Vendredi 29 novembre 2024 : « Michelangelo » ;
- Vendredi 28 mars 2025 : « Saveurs toscanes » (nouveau : dégustation et vente) ;
- Jeudi 15 mai 2025 : « les lacs d'Italie » ou « Ferrari, symbole de l'Italie ».
- Un séjour d'échanges chez nos amis italiens de Radicofani ;
- La 8^{ème} édition de la « Semaine italienne » du 12 au 18 mai 2025 avec :
- Atelier de cuisine italienne avec nos amis italiens ;
- Atelier de dégustation de vins italiens ;
- Animation sur le Marché, repas à la P'tite tablée ;
- Contes et goûter avec l'équipe de la Médiathèque ;
- Projection du film d'animation « Interdit aux chiens et aux italiens » ;
- Randonnée « La Fayssima », apéro musical et barbecue italien avec nos associations partenaires (Fay Oxygène, Fay Jazz, Expression des Loges...).
- La participation au Marché de Noël de la commune.
- L'Assemblée Générale aura lieu le 10 octobre 2025.

Adhésion : venez nous rejoindre et soyez ainsi prioritaire lors de nos activités et lors de nos informations : 15 € pour une adhésion individuelle ou 25€ pour une adhésion Famille.

Email : ajfr.fay.radicofani@gmail.com

Site : <http://fayauxlogesradicofani.jimdo.com> · Facebook : <https://www.facebook.com/fayajfr>

Amicale des sapeurs-pompiers



L'année 2024 a pris fin avec un effectif de 19 sapeurs-pompiers au sein de notre caserne. Anaïs GUITTARD et Sarah DA CONCEICAO ont validé leur formation de secours à personne et commencent leur formation incendie. Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues, Lilwenn LE TOUMELIN qui a effectué son parcours de Jeune Sapeur-Pompier pendant 4 ans et Jason RICHARD qui va débiter ses formations en 2025.

Avec une activité légèrement à la hausse en 2024, notre centre a effectué 231 interventions pour du secours à personnes, des opérations diverses et des incendies. Durant l'année, nous avons fêté le départ à la retraite de notre Sergent-chef Isabelle VANDER LINDEN. Après 22 années d'engagement, nous garderons tous en mémoire son dynamisme et son investissement sans faille auprès des autres. À notre traditionnelle Sainte Barbe en union avec la caserne de Châteauneuf sur Loire, Maxence DONNAT a reçu son grade de 1^{ère} classe et Aurore RENAUD celui de caporal-chef.

Du côté des manifestations, le centre a une nouvelle fois participé au cross départemental et au Téléthon, merci à CARREFOUR CONTACT de nous accueillir chaque année pour cet événement. Depuis le début de l'année 2024, nous avons le plaisir d'accompagner la mairie de Fay aux Loges dans la reprise de l'association des Bleuets. Cette association a pour but d'aider les blessés de guerre et les victimes d'actes de terrorisme. La fleur des Bleuets est en vente les 8 mai et 11 novembre.

Toute l'équipe des sapeurs-pompiers de Fay aux Loges vous adresse leurs meilleurs vœux.

Adjudant-Chef
Mariline BOUCLET
Chef de Centre
Tél. : 06 10 87 47 35

Caporal
Aurore RENAUD
Présidente de l'amicale
Email : amicale_fal@sdis45.fr

Atout Voix



Atout Voix est une association musicale créée en septembre 2003 par Frédéric Mura. Elle propose des cours de musique individuels (piano, guitare, flûte traversière, trompette, clarinette, saxophone, percussions et chant) mais également des pratiques collectives (chorales, orchestre d'harmonie et éveil musical).

Plus d'une centaine de membres se répartissent dans les différentes composantes de l'association :



CHANT CHORAL

Chœur de chambre
(17 chanteurs amateurs confirmés)
direction : F. Mura / C. Romilly

Chœur des Loges
(pour tous les chanteurs)
direction : E. Dardaine

Cours de chant
S. Zentille

PRATIQUE MUSICALE INDIVIDUELLE

Piano :
Prof. : D. Jaloux
Guitare :
Prof. : A. Merlet
Clarinette / Trompette :
Prof. : E. Dardaine
Flûte traversière :
Prof. : F. Romilly
Percussions :
Rentrée 2025
Saxophone :
Prof. : S. Romilly

PRATIQUE MUSICALE COLLECTIVE

Eveil Musical :
(enfants de 4 à 6 ans)
Prof. : S. Zentille
Harmonie :
(pour tous les musiciens à partir de 3 ans de cours d'instrument)
Direction : S. Romilly

Que vous soyez chanteur ou musicien, débutant, amateur ou plus, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Association ATOUT VOIX
40, rue des Sorbiers - 45450 Fay aux Loges
Présidente : Anny MURA : 06 24 26 08 85
Stéphane ROMILLY : 06 88 65 37 92
Email : atoutvoix45@gmail.com
Site : <https://sites.google.com/site/atoutvoix>
Facebook : atoutvoix45



Association Sportive Respirer pour du Bien-Être

L'association propose des activités sportives comme le Tai Chi Chuan, le Qi Gong, la gym douce seniors. Ces activités améliorent les postures, la souplesse, la concentration, mais également l'équilibre, la coordination et la dissociation des mouvements. Elles renforcent les muscles et les tendons et réduisent le stress, l'anxiété.

Pour plus d'informations sur ces disciplines et pour regarder les enchainements travaillés cette saison, scannez le QR code pour visiter notre site internet.



Pour tout renseignement :
C. Coquille (Présidente)
48 Rue Abbé Thomas
45450 Fay aux Loges
Contact : 06 7113 00 36
Email : a.s.respirer@gmail.com
Site : <https://respire-2.e-monsite.com>

- **Tai Chi Chuan** le mercredi soir de 18h45 à 19h45 et le samedi matin de 10h45 à 11h45.
- **Qi Gong** le jeudi matin de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45 ainsi que le samedi de 9h30 à 10h30.
- **Gym Douce Séniors** le mercredi matin de 10h à 11h.
- **Parcours équilibre** proposé sur demande, de 8 à 10 participants de mars à juin, inscription obligatoire.



La Balle à Grain



Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Fay, tous les jeudis (période scolaire), deux créneaux : de 18h à 19h30 pour les enfants à partir de 8 ans & de 20h30 à 22h pour les adolescents et adultes.

Courant juin, présentation du spectacle de fin d'année. Démonstration de jonglerie au carnaval de Fay et atelier de jonglerie au Faystival.

La Balle à Grain vous propose une découverte et une pratique autour des Arts du Cirque, de la jonglerie et de l'équilibre. Accueil des participants de 8 à 99 ans.
Agrès proposés : balles, massues, diabolos, bâton du diable, bollas, hulla hoop, monocycle, boule d'équilibre, rolla bolla...

Pour tout renseignement :
Valère Thirioux au 07 68 36 70 18
27 chemin de la they - 45450 Fay aux Loges
Email : laballagrain@gmail.com
Site : <http://laballagrain.jimdo.com>



Boris et Breda

Boris et Breda est une association amateur qui propose des animations clownesques. Spectacles de rue et en salle pour petits et grands. Magie, jonglage, clowneries diverses, un brin de théâtre, un zeste de mime, et hop le tour est joué. Boris et Breda ont participé en 2024 à Fay'stival.

Contact : Denis SARDON
Tél. : 06 80 91 06 53
Email : borisetbreda@gmail.com

Ça danse à Fay



L'association « Ça danse à Fay » vous propose des cours de Zumba, de danse à deux (rock, danses de salon et bachata) et des soirées années 80 et un magnifique réveillon de la Saint-Sylvestre depuis 2018.

Nos cours de Zumba ont lieu les mardis et vendredis à 18h15 : le mardi à la salle des fêtes et le vendredi au gymnase de la CCL.

Le rock débutant et intermédiaire, ainsi que la bachata niveau intermédiaire ont lieu les mardis à la salle des fêtes. La danse de salon et la bachata niveau débutant les vendredis au gymnase de la CCL.

Nos adhérents viennent de Fay et des environs et sont âgés de 12 à plus de 70 ans... un vrai mélange des générations !

Il est possible de commencer les cours de Zumba en cours d'année :-)

Après une soirée très réussie en octobre dernier, nous vous proposons de nouvelles soirées « Années 80 à nos jours » le samedi 29 mars et le samedi 4 octobre. Elles sont ouvertes à tous et il est possible de réserver des places assises à l'avance (par email).

Notre réveillon du 31 décembre 2024 a été un succès sans précédent et nous commençons déjà à préparer le prochain. Nous sommes généralement complets dès le 15 novembre... il ne faut pas s'y prendre trop tard pour réserver !

Pour tout renseignement : contact@danseafay.fr

CIFAL Club Informatique Fay aux Loges depuis 1998



Bienvenue au Club Informatique de Fay aux Loges, créé en 1998 ! Notre mission est d'aider les utilisateurs à surmonter leurs difficultés avec les outils informatiques et à devenir plus autonomes dans leur utilisation quotidienne.

NOS OBJECTIFS :

1. Formation Bureautique

Tout au long de l'année, nous proposons des exercices pour maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint) ainsi que leurs équivalents sur LibreOffice. Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez approfondir vos connaissances, nos sessions sont adaptées à tous les niveaux.

2. Navigation Sécurisée sur Internet

Apprenez à naviguer sur le web en toute sécurité. Nous vous donnons les clés pour protéger vos données personnelles, éviter les arnaques en ligne et utiliser les outils de navigation de manière efficace.

3. Assistance Technique

Rencontrez-vous des problèmes avec votre ordinateur ? Nos animateurs sont là pour vous aider à résoudre les problématiques simples que vous pouvez rencontrer, qu'il s'agisse de problèmes de connexion, de logiciels ou de matériel.

COMMENT PARTICIPER ?

Nos sessions se déroulent chaque semaine le mardi soir de 19h à 21h à la salle informatique de la mairie de Fay aux Loges.

Cotisations : Année complète : 60€ - Demi-année : 30€

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter :
Fabien BOUCHER (Président)
 61 Rocade des Carriers, 45450 Fay aux Loges
 Tél. : 06 01 95 02 71
 Email : cifal.fay@gmail.com

V2DR

Chauffage • Pompe à chaleur • Climatisation
 Plomberie • Adoucisseur • Ventilation

45450 FAY AUX LOGES
 06 75 24 65 95 - sarl.v2dr@gmail.com

Facility's
 Aide à la personne

Aide à l'autonomie
 Aide à la vie quotidienne
 Compagnie et vie sociale
 Assistance administrative

02 38 57 04 73
 13, Rue Poinson du Terrail
 45450 Fay-aux-Loges
sarl.facilitys@gmail.com

Le salon d'Emilie
 Coiffure Mixte

25, rue du Général de Gaulle
 45450 Fay-aux-loges
 02.38.59.57.25

Club des Aînés



UNE ANNÉE 2024 TRÈS ACTIVE, PLEINE D'ACTIVITÉS DIVERSES

- Spectacles variés à Villentrois (Indre), au Zénith d'Orléans, à Chécy (salle Georges Sand).
- Sorties au château de Fontainebleau et à Paris (bateaux mouches).
- 2 concours de belote bien suivis à la salle des fêtes.
- Nos repas de printemps et d'automne.
- Goûter de Noël avec une belle animation.

PROJETS 2025

- Goûter crêpes en février.
- Spectacle Oasis à la salle Georges Sand à Chécy en mars.
- Après-midi jeux avec le club de Traînou en mars.
- Sortie à Chablis en juin avec le club de Vitry aux Loges.
- Sortie au cabaret le Diamant bleu à Barville en octobre avec le club de Vitry aux Loges.
- 2 repas en mai et en novembre.

Le jeudi après-midi, à la salle Raimu, nous vous proposons divers jeux de société : belote, qwirkle, rami, rummikub, scrabble, tarot, triomino, accompagnés d'un goûter.

Venez nous rejoindre pour jouer, vous promener et partager des bons moments.

Pour tout renseignement :
Marie Thérèse PLOTON (Présidente)
Tél. : 02 38 59 52 84
ou le jeudi après-midi salle Raimu.



Commune Libre

La Commune Libre, c'est une association créée en 1929 ayant pour but de divertir, d'organiser des réunions, des spectacles, des excursions, des fêtes comme le ferait un comité des fêtes.

Autrefois, la Commune Libre animait le village avec ses célèbres cavalcades, les concours de joutes, les fêtes véniennes sur le canal, les concours de pêche, les réveillons du jour de l'an et plus récemment, la fête de la Saint Jean, la rencontre des Fay de France, et son vide grenier annuel se déroulant le 1er week-end de septembre.

L'objectif est de conserver cette association, bientôt centenaire, mais aussi réfléchir à de nouveaux projets (jeux sur le canal, concert, barbecue géant, concours intervilles, soirée retrouvaille des classes ou ayant une dizaine d'années...).

Depuis 2022, nous avons refait le vide grenier, après 2 ans covid, dans un format un peu différent. De nouveaux adhérents nous ont rejoint pour réussir cette manifestation.

Si comme nous, vous souhaitez participer à la renommée et au dynamisme de notre village, vous avez des idées de nouvelles manifestations : venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

ON A BESOIN de VOUS pour ANIMER notre COMMUNE aux côtés des autres associations.

EVÈNEMENTS :

- Dimanche 7 septembre 2025 : Vide-Grenier (inscriptions mercredi 3 septembre, samedi 6 septembre et dimanche 7 septembre)
- Jeudi 5 février 2026 : Assemblée Générale

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 73 89 65 50
Email : commune.libre.fay@gmail.com

Expression Des Loges



Les artistes fayciens amateurs dans différents domaines (peinture, pastel, sculpture, photographie, tournage sur bois, encadrement ...) se regroupent autour de diverses activités et proposent chaque année une nouvelle exposition de leurs créations. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Des bénévoles animent également un atelier pour les enfants à partir de 10 ans, qui peuvent s'initier à diverses techniques, deux mercredis après-midi par mois tout au long de l'année scolaire. Enfants et adultes représentent 34 adhérents.

NOS ACTIVITÉS EN 2024 :

- **Le 28 février** : exposition de tableaux à l'occasion de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole
- **Le 7 juin** : exposition de tableaux à l'occasion de la semaine italienne (AJFR)
- **Le 30 juin** : sortie champêtre entre adhérents et familles en bord de Loire (Saint Benoit sur Loire)
- **Le 7 septembre** : présence au Forum des Associations, avec démonstration de peinture, dessin...
- **Les 28 et 29 septembre** : exposition annuelle des nouvelles oeuvres des adhérents à la salle des fêtes, avec pour invitée d'honneur Véronique Blaise, peintre acrylique et huile sur grands formats.
- **Le 12 octobre** : sortie culturelle à Orléans : visite de la cathédrale et des cryptes Saint Aignan et Saint Avit, musée des Beaux Arts.

En 2025, l'exposition annuelle aura lieu les 27 et 28 septembre.

Pour tout renseignement :
Serge LEHOUX
Tél. : 06 10 89 23 43
facebook : expression des loges
insta : expression_des_loges_45

Fay en transition



Ouverte à tous, notre association est un collectif citoyen dont le but est de favoriser des alternatives locales concrètes et de proposer des pistes de réflexions et d'actions pour agir à notre niveau face aux enjeux écologiques, énergétiques, économiques et sociaux actuels.

En 2024 nous avons organisé un marché de producteurs et artisans locaux et un marché de Noël local et solidaire en partenariat avec la mairie, des conférences sur l'habitat écologique et sur l'apiculture, des cours de couture hebdomadaires (adultes et enfants), deux Gratiférias, des repas partagés, la proposition d'une outillière et la location d'un banc de coupe pour nos adhérents et une projection cinéma avec débat sur la biodiversité.

Agir localement, c'est trouver des solutions adaptées à notre réalité avec les personnes, les ressources et les solidarités près de chez nous.

En 2025, nous continuons nos actions et une réflexion, entre autres, sur la biodiversité avec des ateliers nichoirs, la création d'un jardin partagé dans la commune et la mutualisation d'achats.

REJOIGNEZ-NOUS POUR NOS RENDEZ-VOUS 2025 :

- **Atelier couture adultes** : Tous les lundis de 18h30 à 20h30 (sauf vacances scolaires)
- **Atelier couture enfants** : Tous les mercredis de 14h à 17h (sauf vacances scolaires)
- **15 mars** : Atelier fabrication nichoirs.
- **26 avril** : Mini gratiféria (vêtements enfants), repas partagé et après-midi jeux de société
- **11 mai** : Troc de plantes et animation en partenariat avec le jardin faycien
- **13 septembre** : Forum des associations
- **12 octobre** : Troc aux plantes et marché de producteurs locaux
- **22 novembre** : Grande gratiféria et animations

Pour tout renseignement :
Tél. : 06 13 61 89 37
Email : fayentransition@gmail.com
Facebook : fayentransition



Fay Oxygène

Course à pied, Trail, Vélo, VTT, Marche / Marche Nordique,
Athlétisme pour enfants, CrossFit



Créée officiellement en février 2015, notre association compte aujourd'hui plus d'une centaine d'adhérents. Venez courir, rouler ou marcher ! Fay Oxygène vous propose des activités extérieures pour petits et grands !

Nous participons tout au long de l'année à différents événements (courses sur route, trails, de 5 km à l'ultra-trail, mais aussi randonnées), dans les villes plus ou moins proches : celles de notre communauté de communes des Loges, du département du Loiret, de notre région Centre Val de Loire mais aussi en France.

Vous avez déjà croisé dans les rues de Fay ou aux alentours, des groupes de coureurs ou marcheurs, en short, lampe frontale

allumée ou bâtons de marche ! En fonction de son rythme et de son objectif, chacun peut trouver le groupe qui lui correspond sur les différents jours de la semaine.

Faute de bénévoles en 2023, nous n'avons pu organiser notre course dans Fay, la Faycienne, avec un 5 km et les 10 km de l'Hexagone, nous espérons cette année pouvoir organiser une course similaire (run and bike, trail...) à vos idées !

ÉVÈNEMENTS

DIMANCHE 18 MAI 2025

· FAYSSIMA, randonnée
8 km, 12km ou 16 km

DIMANCHE 18 JANVIER 2026

Assemblée Générale, suivi de la galette

Course à pied

ENFANTS (INITIATION À L'ATHLÉTISME COURIR, SAUTER, LANCER) :

Mardi 16h30 - 18h, CE1 à CM2, gymnase de Fay
Mardi 18h - 19h30, collégiens, gymnase de Fay

ADULTES :

Lundi/mardi/mercredi 19h / Samedi 8h
RDV parking de la salle des fêtes

Marche Nordique

Mercredi 9h30 / Dimanche 9h

RDV à côté de la piscine

1 sortie mensuelle avec Annie (mercredi et dimanche) sur les communes aux alentours

Vélo de route ou VTT

Dimanche matin ou lundi soir,
horaires selon saison

RDV parking du restaurant la P'tite Tablée

CrossFit

3 Jeudis par mois de 19h-19h45

École Primaire ou Terrain de la moinerie

DS MAÇONNERIE

Terrassement et maçonnerie

MAÇONNERIE • TERRASSEMENT • PORTAIL
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR • AUTOMATISME

CONSTRUCTIONS
doizon
PREMIER FABRICANT FRANÇAIS

GARAGES
ABRIS
AUVENTS



Vincent DE PORTI
06 38 81 21 84

176 Hameau de Nestin,
45450 Fay-aux-Loges



**POUR LES PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS**

CHAÎNE DE THERMOLAQUAGE
DE 6m40

CABINE DE PEINTURE LIQUIDE
TYPE AUTOMOBILE

GRENAILLAGE ACIER

VITRIFICATION BOIS

ENLEVEMENT ET LIVRAISON CAMION PLATEAU
DEVIS SOUS 48 HEURES

9 rue Aristide Briand - ZAC des LOGES - 45450 FAY AUX LOGES
tél. 02 38 64 89 78 - email : contact@tdl45.fr

Fajstorique



Fajstorique au cours de cette première année de vie s'est enrichie de 20 adhérents, passionnés par les traces du passé de Fay aux Loges, ils s'engagent à vous faire partager leurs découvertes.

La recherche de documents dématérialisés ou pas, les démarches aux archives communales et départementales, les rencontres avec les anciens, la participation de tout un chacun à la préparation d'ouvrages, les recherches généalogiques, les chemins parcourus pour retrouver (par exemple) la présence de nos croix et les traces du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, sont parties courantes de l'activité de l'association.

Nos promenades au fil de la voirie nous ont apporté bien des surprises que nous ne manquerons pas de vous commenter, déjà quelques unes au P.A.C.



Au Pôle d'Activités Culturelles, vous trouvez chaque mois une nouvelle présentée sur un pupitre à l'entrée de la bibliothèque.

Ont déjà été présentés : *Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle à Fay*, *Un avion à zéro (Exploit de nos footballeurs en 1942)*, *Maurice Proutau (Héros de la Grande Guerre)*, *Etre ou ne pas Etre (Rue Dumain)*.

Sont en préparation : *Fay-aux-Loges (Son étymologie)*, *la véloroute (Chemin de promenade)*, *le Tournement (Une invitation à la découverte)*, *André Chenal (Un héros)*, et bien d'autres sujets.

Plus tard ces nouvelles, nous l'espérons, seront réunies dans un ouvrage commun que nous envisageons de mettre en consultation à la bibliothèque.

Certains opuscules présentés au Forum des associations sont visibles sur le site de la commune et peuvent être mis à votre disposition par voie numérique si vous le désirez.

Quelques paragraphes de l'ouvrage consacré à André Chenal sont en réécriture. Cette mise à jour fait suite à la découverte de nouveaux éléments sur l'installation de sa famille dans notre commune.



L'histoire de Fay aux Loges est inscrite à chaque pas que nous faisons sans pour autant que nous en prenions conscience ; à cet effet nos écritures pour cette nouvelle année se porteront plus précisément sur Fay aux Loges et ses curiosités. Nous n'en dévoilerons pas plus pour le plaisir de la surprise.

Si vous détenez des informations pouvant nous permettre de progresser dans la constitution de nos ouvrages, continuez à les porter à notre connaissance, elles seront les bienvenues. Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Pour tout renseignement :
Guy LORIEUX
Tél. : 06 80 82 38 63
69 route de Donnery - 45450 Fay aux Loges
Email : fajstorique45@gmail.com

L'Île enchantée des bambins



L'île enchantée des bambins est une association d'assistantes maternelles. Elle permet de se regrouper avec les enfants. Le mardi à la salle des fêtes, des activités manuelles sont proposées en plus des jeux. Le jeudi, nous allons au gymnase communal. Différents modules de motricité y sont mis en place, ainsi que des ballons, des jeux à pousser...

Une fois par mois, un atelier lecture nous est ouvert grâce aux bénévoles de la médiathèque de Fay aux Loges.

Une fois par trimestre, l'association va à l'EHPAD Petit Pierre afin de faire quelques activités, danses, chants ou partager un

repas avec les aînés. Un moment convivial pour les petits et les grands.

Nous faisons, également, une ou deux rencontres, par an avec la mini ferme de Lucie et Sébastien.

Les rencontres et les activités sont faites en suivant l'envie et les capacités de chacun. Les enfants apprennent en douceur les joies et les contraintes d'un groupe.

Pour tout renseignement :
Patricia BARDOT au 06 13 93 10 70
Email : patounelly@sfr.fr



Mental Arts Magie



Prestigieux succès pour la 10^{ème} édition du Festival International des Stars de la Magie et des Etoiles du Cirque de Fay aux Loges

Durant ces trois jours festifs et magiques qui se sont déroulés du 8 au 10 mars 2024 à la salle des fêtes de Fay aux Loges, quarante quatre artistes régionaux, nationaux et internationaux de Russie, du Luxembourg, d'Allemagne, de Roumanie, de Suisse, d'Italie et de différentes régions de France ont diverté un millier de spectateurs venus de tout l'hexagone lors des galas, scène ouverte, conférence, exposition, stands de magie qui figuraient au programme de cette 10^{ème} édition anniversaire.

L'événement était organisé par l'association internationale Mental Arts Magie avec le précieux soutien de la Municipalité de Fay aux Loges.

L'édition anniversaire de l'événement annuel de notoriété mondiale a connu une nouvelle fois un très beau succès durant ces trois jours. Les 44 artistes programmés dans les galas des Trophées d'Or, de la scène ouverte, de la

conférence et des galas de prestige et de clôture ont enchanté et émerveillé petits et grands. Tous les artistes ont été félicités pour leur performance et leur talent dans leurs disciplines respectives ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont oeuvré à la grande réussite de cet événement organisé en région Centre Val de Loire.

La prochaine édition du Festival International des Stars de la Magie et des Etoiles du Cirque aura lieu en 2026 à une date et dans un lieu encore non déterminés.

Merci à toutes et à tous de votre fidélité durant ces dix années pour cet événement unique à Fay aux Loges.

Roger CHABIN dit MARCELLO
Président de Mental Arts Magie

Pour tout renseignement :

Tél. : 06 08 21 93 55

Email : mentalartsmagie@orange.fr

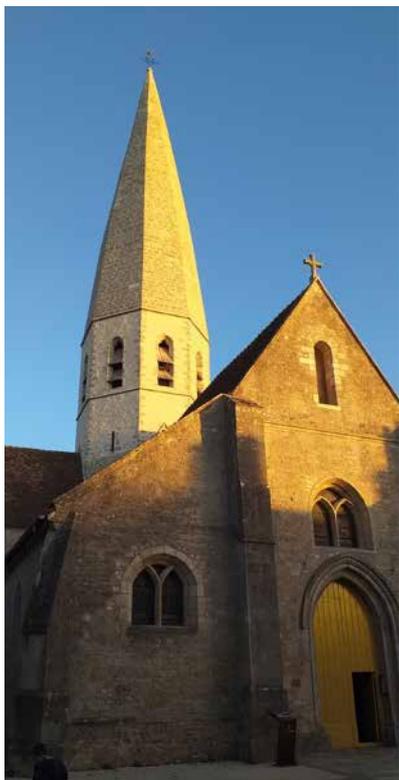
Site : www.mental-arts-magie.blogspot.fr



© Crédit photos : La Grange Studio DNG IMAGE

Paroisse de Fay aux Loges

Groupement paroissial de Fay aux Loges, Ingrannes et Sully la Chapelle - Pôle missionnaire Orléans Bionne Forêt.



Messes :

2^{ème} dimanche du mois à Fay aux Loges à 11 h,
4^{ème} dimanche du mois à Sully la Chapelle à 11 h.

Catéchèse (8- 11 ans) et éveil à la foi :

à partir de 5 ans, les rencontres ont lieu les dimanches.
Contact : Marie Céline Desbrosses au 07 88 12 26 08.

Aumônerie des collèges et lycées :

Contact : Christelle Dargent au 06 20 02 44 39

Deuil : les pompes funèbres vous mettront en relation avec la paroisse.

Rosaire :

Marie Joseph Lefauchaux au 06 42 28 13 68
Réunions de prière le 3^{ème} mardi du mois à 14h au centre paroissial.

Communication : La revue *Le Renouveau* ne sera plus systématiquement distribuée. Des exemplaires seront désormais disponibles au fond de nos églises et chez nos coiffeuses !

Pour d'autres informations :

www.orleans.catholique.fr - paroisse de Fay
Site de la mairie de Fay aux Loges

Prêtre référent :

Père Sylvestre
NDAGIJIMANA
1 place du Cloître
Saint Denis de l'Hôtel
Tél. : 06 95 61 51 34

Pour les demandes de baptême, mariage et autres informations, adressez-vous à l'accueil paroissial de St Denis de l'Hôtel :
Mercredi de 17h à 19h,
1 place du Cloître
02 38 59 02 35

En cas d'urgence, contactez le Père Sylvestre au 06 95 61 51 34

Centre paroissial Saint Joseph

10, rue de la Moinerie
Rencontres : éveil à la foi et catéchèse, réunions de préparations au baptême et groupes de prière.

Patrimoine des Sapeurs-Pompiers 45



L'année 2024 n'a pas été très bonne pour nos portes ouvertes à cause du mauvais temps, des élections et surtout du pouvoir d'achat qui s'est senti, donc moins de visiteurs.

L'association possède une douzaine de PL, de VL, des moto-pompes dont une DEDION bouton de 1908, du petit matériel ainsi que des tenues Sapeurs-Pompiers anciennes que nous ne pouvons pas exposer en extérieur.

Deux classes viennent depuis 3 ans pour passer leur journée verte avec animations, parcours sapeurs-pompiers, présentation du matériel... Nous acceptons les groupes, les associations, les écoles, les centres aérés et les clubs sur réservation.

Nous disposons également d'une boutique avec divers objets et vêtements pompiers enfants et adultes. L'association se compose de 30 adhérents, pas uniquement des pompiers. Nous sommes à la recherche d'un mécanicien PL/VL bénévole pour les grosses réparations (freins, embrayage, électricité).

Pour tout renseignement :

Jean-Claude LEBRUN, président

Tél. : 06 80 42 97 74

Email : jean-claude-lebrun@wanadoo.fr



USC-FAY

Après avoir préparé la Randonnée d'Octobre, comme chaque année, au cours de l'été 2024, nous avons été informés, au moment de la déclaration en Préfecture que la 46^{ème} Journée Orléanaise de Cyclo-tourisme, était prévue ce même dimanche et que bien évidemment les participants emprunteraient les Bords du Canal et en particulier la « vélo route » tout comme les randonneurs. Par mesure de sécurité nous avons dû annuler notre Rando, quelle déception pour les membres de l'USC-FAY organisateurs !

Qu'à cela ne tienne, il nous restait notre fameux Thé Dansant, à organiser pour le 3 novembre.

Ce fut comme chaque année depuis 7 ans, une belle réussite. En effet presque 200 personnes ont pu danser la valse, le tango, le passo doble, le rock, la polka etc grâce au talentueux orchestre de François Mazerat. Un magnifique après-midi dansant dans notre magnifique salle des fêtes dont la qualité du parquet est reconnue par tous les danseurs !!!

DATES RETENUES EN 2025 :

Randonnée d'octobre le 5 octobre

Thé dansant le 2 novembre.



US Fay Basket

LE BASKET DÈS 5 ANS À FAY AUX LOGES

La Coopération Territoriale de Clubs (CTC) avec St Denis de l'Hôtel nous permet d'accueillir plus de licenciés et de former des équipes plus aisément et par niveaux entre clubs. Cette saison, 12 équipes sont engagées en championnats, 3 féminines (U11, U15, et U18), 10 masculines (U9 aux séniors). Les entraînements sont répartis dans le gymnase Charreire de Fay et le gymnase des Crébezeaux à St Denis de l'Hôtel du mardi soir au samedi matin.

Nos U7 (6/7 ans) s'entraînent avec Nadia le samedi matin sous forme de jeux (courses, dribbles, shoots).

Notre équipe Loisirs mixte s'entraîne le vendredi et fait des matchs dans la bonne humeur en semaine.

Les séniors masculins s'entraînent le mardi et le jeudi soir et jouent à domicile le dimanche après-midi.

Tom, Christophe, Fiacre, Victor et Nathan s'occupent des entraînements. Avec nos autres bénévoles, ils encadrent les équipes lors des matchs du week-end et organisent les rencontres (arbitrage).

N'hésitez pas à venir encourager nos équipes lors des matchs, les plannings sont disponibles sur notre page Facebook : *fay basket*, et pourquoi pas nous rejoindre aux entraînements pour pratiquer le basket dans un esprit de convivialité et de plaisir. Le respect des co-équipiers, des adversaires, des arbitres et de la table de marque est primordial.

Nous sommes à votre écoute pour vous informer sur les possibilités de jeu. Il y en a pour tout le monde.

Email : usfbasket45@neuf.fr

Facebook : *Fay Basket*



US Fay Club de Billard



En 2024, nous avons fait l'assemblée générale et la galette avec un verre de l'amitié. Un tapis a été changé, un tournoi a été organisé en interne et la machine à billes a été réparée. L'association compte à ce jour 35 joueurs. La cotisation sera désormais de 50€ pour l'année.

Pour 2025, un changement du tapis n°1 est prévu et chaque billard aura sa boîte de billes attitrée. Elles resteront sur les tapis à la fin des parties. Un nouveau concours sera organisé.

Pour tout renseignement : 06 31 91 37 90

US Fay Gymnastique Volontaire



L'US Fay Gymnastique Volontaire propose des cours Pilates* et Cardio**, qui se déroulent dans la salle intercommunale omnisports de Fay aux Loges. **Nouveauté 2025 : cours de GYMNASTIQUE DOUCE le mardi !**



Le MARDI

de 8h45 à 9h30 cours pilates*
de 9h35 à 10h20 cours cardio**
de 10h25 à 11h10 Gym douce

Le MERCREDI

de 18h30 à 19h15 cours pilates*
de 19h30 à 20h15 cours cardio**
de 20h20 à 21h05 cours pilates*

Vous avez la possibilité d'enchaîner 2 cours (pilates*+cardio**).

Nous vous proposons deux cours d'essai gratuits fin juin ou début septembre. Les inscriptions se font en fin de saison (juin) ou au plus tard lors du Forum des associations en septembre.

À prévoir pour les cours : des chaussures de sport, (avec semelles blanches) uniquement réservées à la salle, des chaussettes antidérapantes pour les cours pilates*, un tapis, un gros ballon et un step.

*Pilates (travail musculaire en profondeur, prise de conscience de son corps)

** Cardio (gym tonique, dance party, step une fois par mois le mercredi)

Pour tout renseignement :

Marie-Annick DOMAIN

Tél. : 06 73 56 05 22

Email : gymvolfay@gmail.com



US Fay Modern'Jazz Fay Donnery



L'association Modern'Jazz permet l'éveil à la danse pour les enfants de maternelle et l'accompagnement des plus grands pour découvrir le Modern'Jazz, le Hip-hop, le Classique et le Contemporain.

C'est un excellent moyen de maintenir une bonne forme physique ; elle favorise la coordination, la souplesse.

Les enfants qui le souhaitent peuvent profiter de l'expérience de nos professeurs, participer à un atelier chorégraphique pour les préparer aux concours Départemental, Régional, voir même si qualification, National.

Les adultes peuvent pratiquer des cours de Modern'Jazz, de Hip-hop, de Zumba et de Yoga.

L'association a eu du succès lors du Forum des Associations en septembre dernier, un bon nombre de nouveaux adhérents nous ont rejoint ; certains cours ne sont pas complets, alors n'hésitez pas à franchir le pas et venir vous libérez l'esprit à danser dans la bonne humeur... il y en a pour tout le monde et pour tous les goûts.

Avec une augmentation de l'effectif, l'édition 2024 est un succès : 204 adhérents. Les cours ont repris le 9 septembre 2024.

Bravo ! Nous sommes fiers de nos élèves ayant obtenu des prix au concours de danse départemental et régional.

Comme chaque année, pour les fêtes de fin d'année, nous organisons pour le plaisir des petites, des portes ouvertes afin que les parents se fassent un petit aperçu de ce que leurs enfants sont capables de faire, suivi d'un petit goûter offert par l'association pour les petits et les grands.

Événement pour clôturer la saison 2025, un gala aura lieu le samedi 14 en soirée et le dimanche 15 juin en après-midi à la salle des fêtes de Fay aux Loges.



Nous profitons de cette édition pour mettre à l'honneur nos professeurs :

Isabelle

pour les petites Éveil à la danse, Classique, Prépa Concours et Contemporain.

Manue

pour le Modern'Jazz, Hip-hop et Zumba.

Marie

pour le Yoga.

Sans professeurs nous ne serions rien !

Pour tout renseignement :
Email : modernjazzfay@gmail.com

PLANNING SAISON 2024/2025

• LUNDI

- 8h45/10h Yoga
- 17h15/18h15 CE1/CE2 Modern'Jazz
- 18h20/19h20 Hip-hop moyen
- 19h25/20h25 Hip-hop confirmé (à partir du collège)
- 20h30/21h15 Zumba
- 21h15/22h15 Hip-hop adultes

• MARDI

- 17h15/18h Classique débutant (à partir du CP)
- 18h05/19h05 Classique moyen
- 19h10/20h25 Prépa concours
- 20h30/21h30 Contemporain

• MERCREDI

- 9h30/10h15 CP (Éveil à la danse)
- 10h20/11h05 Grande Section (Éveil à la danse)
- 11h10/11h55 Moyenne Section (Éveil à la danse)
- 18h00/19h15 Yoga (Donnery)

• JEUDI

- 17h15/18h15 Hip-hop débutant (à partir du CE2)
- 18h20/19h20 Niveau 1&2 Modern'Jazz (CM1/CM2)
- 19h25/20h25 Niveau 3 Modern'Jazz (à partir du collège)
- 20h30/21h15 Zumba
- 21h20/22h20 Modern'Jazz adultes

US Fay Pétanque



L'US FAY Pétanque poursuit son développement. Nous finissons cette année 2024 avec 45 licenciés qui représentent l'US Fay Pétanque sur les terrains de la région.

Nous continuons à nous développer et avons une bonne représentation :

- 3 équipes séniors en championnat des clubs dont une qui, cette année, monte en catégorie supérieure ;
- 2 équipes vétérans dont une qui, cette année encore, se hisse à la première place de leur groupe et monte en division supérieure.

L'assiduité aux entrainements paye, puisque vous l'aurez compris, deux équipes sur cinq engagées montent en division supérieure ! Mais on espère encore plus l'an prochain avec l'arrivée d'une équipe vétéran supplémentaire !

Grâce à l'intérêt porté à notre club en développement, la mairie nous a mis à disposition 24 nouveaux terrains permettant de recevoir notre 1^{ère} rencontre de Championnat Des Clubs à Fay aux Loges le 19 septembre 2024. Cette rencontre a permis à une soixantaine de pétanqueurs du département de découvrir nos infrastructures.

Comme chaque année, nous avons organisé :

- Fin août, une journée conviviale autour d'un sociétaire réunissant licenciés, adhérents et invités.
- Début décembre, notre loto.

Ces deux événements ont été couronnés de succès et seront reconduits l'an prochain.

Pour information aux personnes susceptibles de nous rejoindre, nos entrainements se déroulent sur les terrains Lucien IFTEN (derrière le gymnase) tous les lundis (14h-18h), mardis (17h30-20h), mercredis (14h-18h), vendredis (14h-20h) et enfin les dimanches (9h30-12h).

Bienvenue à tous, venez nous rencontrer et partager notre passion lors de nos entrainements afin de profiter d'un bon moment.

Pour tout renseignement :
Mr Olivier LEBON, président
 Tél. : 07 48 14 41 62
 Email : olivier.lebon2022@gmail.com

PORTES / FENÊTRES / VOILETS
 PVC / ALUMINIUM / BOIS
 REVÊTEMENTS DE SOL
 AMÉNAGEMENTS
 DIVERS TRAVAUX DE MENUISERIE
 PETITES SERRURERIE

BAMENUISERIE
BELTOISE ALAN
 06-08-78-98-71 alan.beltoise@hotmail.fr

Facility's
 Paysage & Professionnels

02 38 57 04 73
 13, Rue Ponson du Terrail
 45450 Fay-aux-Loges
 sarl.facilitys@gmail.com

Professionnels des Services Paysagés

- Elagage
- Abattage
- Haies
- Parcs & Jardins

Ménage - Repassage - Jardinage

CABEL et Fils
 Garage Renault

VENTE ET RÉPARATION
 TOUTES MARQUES

28, rue des maillets
 45450 FAY AUX LOGES
 02.38.59.57.17
renault.cabel@wanadoo.fr

Annuaire des associations

AAPMA

LA PERCHE FAYCIENNE

M. RABIAN Jacky
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
perchefaycienne@gmail.com
06-67-46-81-66

LOISIRS

AFLC Fay-Loisirs-Culture

Mme JOHANET Roselyne
25 rue Général de Gaulle
45450 Fay aux Loges
aflc@orange.fr
06-47-56-30-95

LOISIRS

AJFR

Association de Jumelage Fay - Radicofani

M. ORLANDO Christophe
17, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
ajfr.fayradicofani@gmail.com
06-65-87-48-58

TOURISME ET PATRIMOINE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Mme RENAUD Aurore
11, rue André Chenal
45450 Fay aux Loges
amicale_fal@sdis45.fr
06-58-61-06-50

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

APEM FAYCIENNE

Association des parents d'élèves de l'école maternelle

Mme LAIZEAU Lucie
et Mme FOUQUET Aurélie
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
apemfaycienne@gmail.com
07-67-70-65-96

EDUCATION, ENFANCE,
JEUNESSE

ASEP

Association sportive de l'école primaire

Mme BOISMOREAU Linda
L'Aubinière - Route de la Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
auger.linda@bbox.fr
06-63-05-19-83

SPORT

ASSOCIATION PATRIMOINE SAPEURS-POMPIERS 45

M. LEBRUN Jean-Claude
45, route de Nestin
45450 Fay aux Loges
jean-claude-lebrun@wanadoo.fr
06-80-42-97-74

CULTURE & PATRIMOINE

ATOUT VOIX

Mme MURA Anny
40, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
atoutvoix45@gmail.com
06-20-86-74-85

LOISIRS

LA BALLE À GRAIN

M. THIRIOUX Valère
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
laballagrain@gmail.com
06-80-59-36-80

LOISIRS

BORIS et BRED A

M. SARDON Denis
269 hameau de Nestin
45450 Fay aux Loges
borisetbreda@gmail.com
06-80-91-06-53

LOISIRS

ÇA DANSE À FAY

Mme TALLON Stéphanie
85, route de Sandillon
45150 Férolles
contact@danseafay.fr
06-95-11-28-76

LOISIRS

CIFAL

Club informatique

M. BOUCHER Fabien
61, Rocade des Carriers
45450 Fay aux Loges
cifal.fay@gmail.com
06-01-95-02-71

ÉDUCATION

CLUB DES AINÉS

Mme PLOTON Marie-Thérèse
40, rue des Maisons Pavées
45450 Fay aux Loges
rene_ploton@orange.fr
02-38-59-52-84

SENIORS

COMMUNE LIBRE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
commune.libre.fay@gmail.com
06-73-89-65-50

VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

EDL - Expression Des Loges

M. LEHOUX Serge
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
lehouxserge@orange.fr
06-10-89-23-43

LOISIRS

ESLF

Étoile Sportive Loges et Forêt

Mme DELERAT Emilie
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
eslfsecretariat@gmail.com
06-13-84-12-79

SPORT

FAY EN TRANSITION

Mme PETIT PIERRE Sabine
9 rue des Crots
45450 Fay aux Loges
fayentransition@gmail.com
06-13-47-73-09

VIE LOCALE ET CITOYENNETÉ

FAY JAZZ

M. LECOINTE Jean-Philippe
109, route de Gourdet
45450 Fay aux Loges
maxjazz@free.fr
06-75-82-18-10

LOISIRS

FAY OXYGENE

M. BOISTARD Patrice
Le Chaumontois
45450 Fay aux Loges
fay.oxygene@gmail.com
06-73-89-65-50

SPORT

FAY SCRABBLE

Mme MINIERE Marie-Jeanne
La Maison des Bois
45450 Fay aux Loges
mjminiere@yahoo.fr
06-28-23-48-48

LOISIRS

FORMES

Mme GOUJON Stéphanie
45, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
associationformes@gmail.com
06-43-86-95-66

LOISIRS

LE THÉÂTRE DES LOGES

Mme GOUJON Stéphanie
48, rue Abbé Georges Thomas
45450 Fay aux Loges
theatredesloges45450@gmail.com
06-19-03-75-86

CULTURE

LES CHEVEUX D'OR

Mme DIDIER Sylvie
EHPAD PETIT PIERRE
14 rue Pierre Avezard
45450 Fay aux Loges
06-19-03-75-86

SENIORS

LES MACAFÉ.S

Association collégiale
La ferme de Reuilly
3, chemin de la Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
contact@lesmacafes.fr
06-06-45-25-37

CULTURE

L'ILE ENCHANTÉE DES BAMBINS

Mme BARDOT Patricia
La Bouvarderie
45450 Fay aux Loges
patounelly@sfr.fr
06-13-93-10-70

EDUCATION, ENFANCE,
JEUNESSE

MÉTISSAGE

M. Gilles BRUNO
70, rue Bonne Dame
45110 Châteauneuf sur Loire
metissagechateauneuf@gmail.com
07-82-06-73-73
LOISIRS

PAROISSE

Père Sylvestre
11, rue de la Moinerie
45450 Fay aux Loges
paroissenotredamefay@gmail.com
02-38-59-02-35
CULTE

**TOUT COURT
Le Grand Loin**

M. RENAULT Christian
36, rue des Maillets
45450 Fay aux Loges
c.renault45@laposte.net
06-62-02-89-12
CULTURE

**UCAI FAY
Union Commerciale
Artisanale et Industrielle**

Mme LECESTRE Marine
10, rue Notre Dame
45450 Fay aux Loges
ucaif@gmx.fr
06-38-31-93-29
ÉCONOMIE ET EMPLOI

US FAY Basket

M. COLIN Benoit
117, rue de Vennecy
45450 Donnery
usfbasket45@neuf.fr
02-38-59-21-81
SPORT

US FAY Billard

M. AUBOURG Jean-François
39, rue du Moulin d'Aveau
45450 Fay aux Loges
didicacalolo@orange.fr
02-38-59-26-05
LOISIRS

US FAY Gymnastique Volontaire

Mme DOMAIN Marie-Annick
Le Vendredi - 45450 Fay aux Loges
marieannick.domain@gmail.com
06-73-56-05-22
SPORT & LOISIRS

US FAY Modern' Jazz Fay

Mme MOUSSARD Colette
13 rue des Catalpas
45450 Saint Denis de l'Hôtel
modernjazzfay@gmail.com
07-69-82-77-47
LOISIRS

US FAY Pétanque

M. LEBON Olivier
45, rue des Maillets - 45450 Fay aux Loges
olivier.lebon2022@gmail.com
07-48-14-41-62
SPORT

US FAY Tennis

M. TCHERNONOG Pierre
Rue aux Vaches
45450 Fay aux Loges
faytennis@gmail.com
06-43-75-28-34
SPORT

USC FAY Union Sportive

Mme PIAULT-LACASSAGNE Annie
68, rue des Sorbiers
45450 Fay aux Loges
annie.piault-lacassagne@hotmail.fr
02-38-57-00-46
SPORT

**CÉRÉMONIES HOMMAGES
ET PORTE-DRAPEAU**

Mme DELPECH Denise
45470 Trainou

M. BENTZ Gérard
45110 Châteauneuf-sur-Loire

M. HUREL Franck
45450 Fay aux Loges

M. HELBERT Guy
28150 Ymonville

M. JOUDIQU Ren 
45450 Fay aux Loges

M. LEFAUCHEUX Michel
45450 Fay aux Loges

UNE DATE   NOTER D S MAINTENANT

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAM 13 SEPT 2025

Facility's
1^{er} Réseau R gional d'Aide   Domicile

- M nage
- Repassage
- Jardinage
- Nettoyage de Vitres
- Petit Bricolage
- Garde d'Enfants

Devis Gratuit

50% de R duction d'Imp ts

Offrez-vous du temps libre!

02 38 57 04 73

13, rue Ponson du Terrail
45450 Fay-aux-Loges
Mail: facilitys@wanadoo.fr

www.cblumidesign.com

Cr ations en luminescence

A la crois e du jour et de la nuit

Ouverture de notre "LUMI Showroom"

  partir du samedi 1er f vrier 2025 (sur RDV uniquement)

Veilleuses

Bien- tre

D corations

06.23.89.36.66

Fay aux Loges

CB LUMI Design

Daniel Moquet

LE SPÉCIALISTE DE VOS EXTÉRIEURS



ALLÉE
COUR
TERRASSE



PORTAIL
CLÔTURE
PERGOLA
CARPORT

TOUS STYLES & TOUS BUDGETS

Zac des Loges
FAY-AUX-LOGES
02 38 46 24 10
daniel-moquet.fr

Prendre RDV pour embellir
vos extérieurs



l'Adresse
CABINET CHESNEAU

ACHAT-VENTE
LOCATION
GESTION - SYNDIC



CHÉCY
02.38.222.777



NEUVILLE-AUX-BOIS
02.38.75.55.55



JARDEAU
02.38.46.10.60



FAY-AUX-LOGES
02.38.59.52.53



SAINT-JEAN-DE-BRAYE
02.38.61.65.35



ORLÉANS
02.38.59.95.75



LA ROCHELLE
05.46.41.93.09

www.cabinetchesneau.com

Cabinet Chesneau



Michel Desmasures

md.decoreno@orange.fr
 www.md-decoreno.fr
 06 74 93 49 86

DÉCO-RÉNO

65 rue du Gourdet
45450 FAY AUX LOGES

- Conseil en décoration • Peintures et enduits décoratifs
- Electricité • Papiers peint et panoramiques
- Revêtements de sol • Peintures extérieures
- Démoussage toitures • Décontamination de façades



LOIR'ET
PAYSAGE

Aménagement (clôture, maçonnerie paysagère ...)
Entretien (contrats, Service à la Personne, ...)
Elagage

02.38.47.88.48

ACCÈS

Fay aux Loges – loiret-paysage@hotmail.com

LES RUCHES DE FAY

Miels, gelée royale, bonbons, pain d'épices, bières, savon,
pâte à tartiner, coffrets cadeaux, gamme Propolis.



Vente Directe
Samedi 9h à 12h

Lieu dit Herbault – Route de Vitry – 45450 Fay aux loges



www.lesruchesdefay.fr
06.10.10.58.57



Maraîchage
Œufs
Volailles
Agneau



Vente directe à la ferme
Vendredi 16h-19h et samedi 9h-12h
et au marché de Fay aux Loges



<https://www.facebook.com/earl.lachснаie>
<https://marche-des-loges.fr/store/earl-la-chesnaie>

La Chesnaie 45450 Fay aux Loges - earl.lachснаie@free.fr - 06 86 75 56 44



État civil



NAISSANCES 2023-2024

LAU PO Isya
3 janvier 2024

KAAKIL-TALABA Maëlys
11 janvier 2024

GENTY Juliette
12 janvier 2024

BONNEFOY Jorik
16 janvier 2024

OSTINE NICOLAS Eva
23 janvier 2024

LEFEVRE Olivia
31 janvier 2024

DERAIDJI Lyana
5 mars 2024

GAUCHET Mélya
10 avril 2024

LEDUC Martin
16 avril 2024

MEGRET DESBROSSES Louis
18 avril 2024

MORLEGHEM Mya
21 mai 2024

FOREST Mathis
24 juin 2024

PETIT LE BERRE Mahé
5 août 2024

VAN BOXSOM Marcel
18 août 2024

CHORLET Judy
20 août 2024

DOS SANTOS Thalion
22 août 2024

COUTANT Rafaël
5 novembre 2024

RENAULT Jules
7 novembre 2024

MOUSSARD Tyméo
14 novembre 2024

BOISQUILLON Elyna
8 décembre 2024

GIRARD Esmeralda
14 décembre 2024

JOURDIN Maylie
19 décembre 2024

DEZOLU Lola
31 décembre 2024

DÉCÈS 2023-2024

MIGNAN Suzanne, Louise,
Madeleine née SIFFELET
27 décembre 2023

MALLET Jeannine, Yvonne
née MASSON
5 janvier 2024

VALIÈRES Alexandra, Ludivine
née TROMAS
2 février 2024

FERMIER Janine, Pierrette
née CAPDEVILLE
19 février 2024

THIROT Ginette, Renée
20 février 2024

DEQUATRE Anne-Marie,
Josèphe, Renée née BRÉHARD
21 février 2024

BOURGEOIS Claude, Jean
24 février 2024

SALOMÉ Monique, Juliette
née PROUST
29 février 2024

VEIGNAL Claude, Marceau,
Robert
31 mars 2024

CHEVANT Simone Andrée
Germaine née CREUSILLET
5 avril 2024

CHAUFTON Bernadette,
Raymonde née STORACI
5 avril 2024

CHALINE Andrée, Renée,
Julienne née PORCHER
27 avril 2024

THIERRY Jeanine, Solange,
Marie née SOUCHET
1^{er} mai 2024

BARBERON Ginette, Josette,
Reine née DETEIX
5 mai 2024

BOISTARD Jacques, Yves
6 mai 2024

FLORECQ Monique, Colette,
Micheline née BOIDIN
9 mai 2024

ROBERT Christiane,
Noëlla, Marie, Josèphe
née CHASSANITE
11 mai 2024

LAROUSSE Monique,
Marcelle, Solange
26 mai 2024

FREDET Roger, Bernard, Jean
26 mai 2024

GRANDJEAN Josiane,
Marie-Thérèse, Suzanne
1^{er} juin 2024

CRASTE Jean, Auguste
7 juin 2024

SIFFELET Denise, Fernande
née MENETRIER
11 juin 2024

PEYRET André, Jean
22 juin 2024

LECOINTE Claude, Maurice
16 juillet 2024

DENIAU Ginette, Marie,
Thérèse née AUXANT
24 juillet 2024

LEGROS Odette,
Marie-Louise
29 juillet 2024

GAUTHIER Josette, Aline
née RIVIERE
2 septembre 2024

COURSIER Josette,
Christiane, Bernadette
née DEVERGNE
4 septembre 2024

POIGET Adrienne, Gilberte
née LELU
25 septembre 2024

LALLIER Jean-Pierre, Marcel
14 novembre 2024

SIMONET Ginette, Micheline
née BOIDRAS
18 novembre 2024

TAFALLOT Hoche, Marceau
29 novembre 2024

LEJEUNE Odette, Suzanne
née COUTELLIER
4 décembre 2024

RENARD Suzanne, Henriette
née DOUSSIN
11 décembre 2024

PREVOST Mauricette,
Madeleine née HUET
12 décembre 2024

MAILLET Claude, Gaston
Fernand
17 décembre 2024

QUESSETTE Marie-Claude,
Julienne née LINY
19 décembre 2024

BONNEAU Sadi,
Georges-André
27 décembre 2024



MARIAGES 2024

Yves NGUEPI NAOUSSI
et Ingrid NDONGUE TATIENOU
6 janvier 2024

Thibaut FERRAY
et Delphine AUSOURD
4 mai 2024

Éric THABARIN
et Anicette COUZON
18 mai 2024

Kévin MUSCAT
et Aurélie NADAL
18 mai 2024

Mehdi MTIMET
et Jennifer, GUILLON
17 août 2024

Vincent BROEDER
et Hatice KUS
14 septembre 2024

Frédérique ASKLUND
et Valère THIRIOUX
21 septembre 2024

Henriette DEMARET
et Jacques BEAUGENDRE
16 novembre 2024

Tarifs municipaux

au 1^{er} janvier 2025 - en euros

MATÉRIEL FESTIF	
LOCATION DE MATÉRIEL FESTIF (RÉSERVÉ AUX FAYCIENS) DANS LA LIMITE DES STOCKS ET DES DISPONIBILITÉS	
Barnum 3x3 (à l'unité)	20,00
Cautiion par barnum	150,00
Forfait tables et bancs, sans livraison	30,00

OUVRAGES	
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12,00
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19,00

COURTS DE TENNIS	
Location courts extérieurs pour usagers à titre individuel (à l'heure)	13,00

PHOTOCOPIES COULEUR (uniquement associations fournissant le papier)	
A4 recto	0,55
A4 recto verso ou A3 recto	0,85

PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC (uniquement pour archives publiques)	
A4 recto	0,35

PRISE EN CHARGE DES ANIMAUX ERRANTS CAPTURÉS PAR LA POLICE MUNICIPALE Frais de chenil extérieur - frais réels	
Frais de prise en charge (capture) - au 1 ^{er} janvier 2025	80,00
Frais de transport au refuge - au 1 ^{er} janvier 2025	36,00

MARCHÉ ET AUTRES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC TERRESTRE	
Pour les commerçants réguliers du marché	
Le mètre linéaire	1,15
Forfait électricité	3,00
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1,45
Forfait électricité	3,00
Pour les commerçants hors marché	
Demi-journée (emplacement + électricité) jusqu'à 6h	14,00
Journée (emplacement + électricité) de 6h à 12h maximum	29,00
Toute demi-journée entamée est due	

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE	
Location à la semaine	37,00
Cautiion boutique éphémère	500,00

CIMETIÈRE	
Inhumation des cendres dans le jardin des souvenirs	27,00
Concession trentenaire	117,00
Concession cinquantenaire	210,00

COLUMBARIUM	
Droits de concession des cases du columbarium A :	
Durée de 10 ans	347,00
Durée de 15 ans	520,00
Durée de 30 ans	1 043,00
Droits de concession des cases du columbarium B :	
Durée de 10 ans	173,00
Durée de 15 ans	260,00
Durée de 30 ans	520,00
Droits de concession des cases urnes individuelles :	
Durée de 10 ans	173,00
Durée de 15 ans	260,00
Durée de 30 ans	520,00

SURTAXE EAU - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	30,00
Compteur Ø 20	30,90
Compteur Ø 25	41,70
Compteur Ø 30	41,70
Compteur Ø 40	47,75
Compteur Ø 60	47,75
Compteur Ø 80	47,75

Sur la consommation :	
Tarif unique en 2025	0,52

SURTAXE ASSAINISSEMENT - PART COMMUNALE	
Sur l'abonnement :	
Sans objet (Ø)	39,79
Sur la consommation :	
Tarif unique en 2025	0,66
Taxe de raccordement au réseau assainissement	906,00

INTERVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
Tarif horaire pour un agent	27€/heure
Forfait pour utilisation de petit matériel	50,00
Forfait pour utilisation de gros véhicules	150,00

Tarifs municipaux

au 1^{er} janvier 2025 - en euros

SALLE POLYVALENTE (assurance ponctuelle + 2 justificatifs de domicile)	
POUR LES ASSOCIATIONS, COMMERÇANTS ET TPE DE FAY AUX LOGES - SALLE COMPLÈTE	
Journée	172,00
2 jours	344,00
Week-end	400,00
POUR LES ASSOCIATIONS, COMMERÇANTS ET TPE DE FAY AUX LOGES - PETITE SALLE	
Journée	80,00
POUR LES PARTICULIERS DE FAY AUX LOGES ET PME DE LA CCL - SALLE COMPLÈTE	
Journée	457,00
2 jours	686,00
Week-end	800,00
POUR LES PARTICULIERS DE FAY AUX LOGES ET PME DE LA CCL - PETITE SALLE	
Journée	127,00
POUR LES EXTÉRIEURS ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES - SALLE COMPLÈTE	
Journée	987,00
2 jours	1483,00
Week-end	1725,00
POUR LES EXTÉRIEURS ASSOCIATIONS, PARTICULIERS ET ENTREPRISES - PETITE SALLE	
Extérieur association et particulier (journée)	273,00
CAUTIONS	
Caution principale	1500,00
Caution ménage salle complète	340,00
Caution ménage petite salle	117,00
CHAUFFAGE (DU 15/10/N AU 15/04/N+1)	
Pour les associations de Fay aux Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	107,50
Petite salle, par jour	46,50
PÔLE D'ACTIVITÉS CULTURELLES - RÉSERVATION	
ASSOCIATION / PARTI POLITIQUE / SYNDICAT / ORGANISME PUBLIC SANS ENTRÉE PAYANTE	
SALLE RAVEL	Gratuit
SALLE RAIMU	Gratuit
SALLE GAUGUIN	Gratuit
ASSOCIATION / PARTI POLITIQUE / SYNDICAT / ORGANISME PUBLIC AVEC ENTRÉE PAYANTE	
SALLE RAVEL	22,50
SALLE RAIMU	22,50
SALLE GAUGUIN	11,50
SALLE DE BILLARD (réservation possible uniquement par le Club de Billard) pour événements payants	27,50

BULLETIN MUNICIPAL	
Insertion encart publicitaire 1/16 ^{ème} de page	85,00
Insertion encart publicitaire 1/8 ^{ème} de page	140,00
Insertion encart publicitaire 1/4 de page	195,00

BIBLIOTHÈQUE	
Adhésion - habitant de Fay aux Loges	gratuit
Adhésion - habitant hors commune	gratuit
Nouvelle carte d'abonnement suite à perte	Coût de rachat
Indemnité de remplacement des livres non remis ou perdus	Coût de rachat

TRANSPONDEUR	
Transpondeur (trois premiers transpondeurs gratuits, payants à partir du 4 ^{ème} par association avec réservation annuelle ou convention de mise disposition)	Coût de rachat
Transpondeur perdu ou non remis par occupant d'un bâtiment communal ou d'une salle communale	Coût de rachat

PISCINE	
FAYCIENS (SUR JUSTIFICATIF DE DOMICILE)	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2,75
Adulte	3,75
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	2,20
Carnet 12 entrées enfants	27,50
Carnet 12 entrées adultes	37,50
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	37,50
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	72,00
EXTÉRIEURS	
Moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	3,80
Adulte	4,90
Visiteur non baigneur accompagnant un mineur	3,00
Carnet 12 entrées enfants	38,00
Carnet 12 entrées adultes	49,00
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	41,00
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	74,00

2024

retour en images



Espace sans tabac



14 juillet



ATSEM Rangement de l'été



Arbre des maternelles pour le Fay'stival 2024



Les bénévoles du Fay'stival



Atelier décoration de Noël



Inauguration du Gymnase E Charreire



Remise des calculatrices



Sentier de biodiversité



Interventions de bénévoles à la bibliothèque



Vœux avec remise de médailles



Savoir rouler à vélo